

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Le combat

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène avec la ferme persuasion que la force de l'injustice sera un jour vaincue et qu'une ère de justice et de religion.

LEON XII.

"Instaurare omnia in Christo"

LA PERSECUTION EN FRANCE

AUX CATHOLIQUES DE DECIDER SI LA FRANCE DOIT RESTER UNE NATION VIVANTE OU ALLER VERS SON DECLIN

Une nouvelle croisade à laquelle tous les Français doivent collaborer. — Le temps est à l'action. — Les catholiques du Canada s'organisent.

ILS VEULENT LA PAIX

Aurillac — C. Sp. — La manifestation de la Ligue des catholiques du Canada a dépassé toutes les espérances. Jamais manifestation n'avait réuni à Aurillac pareille foule parmi laquelle la jeunesse dominait dans cette foule enthousiaste, toutes les communes du Canada étaient représentées. Les cultivateurs étaient très nombreux.

A 10 heures, plus de 2,000 personnes se pressaient à l'Institut Saint-Eugène pour la séance de travail. S. G. Mgr Lecœur, évêque de Saint-Flour président, entouré du général de Castelnau, du Dr Chibret, président de la Ligue des catholiques du Canada; de l'abbé Desgranges; de nombreuses personnalités de la région.

Le général de Castelnau remercia le président de la Ligue du Canada pour l'œuvre de réorganisation des forces catholiques entreprises par ses collaborateurs et par lui. Une forte discipline est indispensable. Demandons aux catholiques d'être actifs, dévoués, convaincus. Il faut agir sur l'opinion publique.

par Comités de presse, par affiches, par réunions: "Je suis vieux, je ne peux plus rien faire, dit en patois de Castelnau au terme de son allocution, soulignant une explosion de rires. C'est à vous, jeunes, à travailler. C'est sur vous que je compte. Mgr Lecœur se leva ensuite, il se déclara heureux d'annoncer au général que les catholiques du Canada saluent, en lui, le chef en qui ils ont toute confiance.

LA MESSE EN PLEIN AIR

Pendant la messe, célébrée en plein air par M. le vicaire général Delort devant une foule sans cesse grossissante, M. le chanoine Desgranges parla. Il salua avec émotion la foule groupée autour de son évêque vénéré, exposa le programme de la Ligue des catholiques, demanda à son auditoire d'étudier la doctrine catholique.

"Le catholicisme, dit-il, n'a jamais éteint aucune lumière, toujours il a été une source de lumière." (Suite à la page 3)

BEL EXEMPLE DES RESULTATS DE LA MESENTENTE

LES CANADIENS-FRANÇAIS D'OTTAWA PERDENT LEUR REPRESENTANT AU BUREAU DE CONTROLE

Ottawa, 9. — Faute d'entente, les Canadiens-français d'Ottawa ont perdu cette semaine leur seul représentant au bureau de contrôle. Au lieu de ne mettre qu'un seul canadien sur les rangs, ils en ont mis trois et tous ont été éliminés. C'est un anglais, M. Arthur Ellis qui remplacera feu Napoléon Chagnon.

Les contributeurs élus sont: M. W. Plant, avec 11,876 votes; H. H. McElroy, 8,790; Arthur Ellis, 8,207 votes puis J. Tulley, 7,784.

Les Canadiens-français défaits au bureau de contrôle ont obtenu le vote suivant: Omer Langlois, 5,600; A.-W. Desjardins, 3,359 et N.-A. Bourdeau, 3,537.

Le maire J.-P. Balharrie a été élu par acclamation. Il y a une semaine, les élections élus sont les suivants par quartier:

Capital-ward-McGregor: Eason, Harold McCormick.

Centre: W.-R. Low, C.-A. Snowdon.

St-Georges: T.-E. Dansereau, H. J. McNully.

Wellington: E.-D. Lowe, H.-W. McNabb.

By-Éric Querey, Frank LaFontaine.

Rideau: Tom Brethour, D.-A. Esdaile.

Victoria: Gerald Sims, E. Laroche.

Dalhousie: J.-A. Forward, Sam Crooks.

Ottawa: Aristide Belanger, J.-A. Pléard.

Les contribuables par une forte majorité ont refusé de prolonger à deux ans le terme d'office des élections, de construire un marché à la Haute-Ville, de payer pour faire disparaître les traverses à niveau et de changer le mode d'évaluation en taxant davantage le terrain dans le nouveau conseil de ville, il y a huit catholiques, quinze protestants; il y a six Canadiens-français.

UNE ENTENTE

Genève, 9. — L'Angleterre et la France ont conclu une entente au sujet du futur programme de la future conférence de désarmement. Cette entente comprend le règlement du différend entre les deux pays au sujet des contingents militaires prévus par la clause de l'assistance mutuelle de l'article XVI du pacte de la Société des Nations.

SYMPATHIES AU JUGE ROY

A une assemblée spéciale du Jeu de Barreau, tenue à Québec vendredi 4 décembre, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Les membres du Jeu de Barreau ont appris avec regret la mort de M. Ernest Roy, épouse de l'hon. Juge Ernest Roy de la Cour Supérieure et sensible au malheur qui a frappé l'hon. Juge Ernest Roy, ont décidé de lui adresser l'expression de leurs profondes et sincères sympathies.

"Il est, de plus, proposé qu'une copie de la dite résolution soit transmise à l'hon. Juge Ernest Roy ainsi qu'aux journaux."

Gérard Lacroix.

LE CARD. GASPARRI

Rome, 9 (United Press). — Dans les cercles du Vatican, on dit que le cardinal Gasparrini, bien qu'il ne parle pas l'anglais, saura s'acquitter à la satisfaction de tous de la mission de légat au Congrès eucharistique de Chicago. Le Souverain Pontife aurait déclaré ce qui suit lorsqu'on lui a fait remarquer que le cardinal Gasparrini ne parlait pas l'anglais: "Nous sommes certains que le cardinal Gasparrini réussira. Le cardinal Vannutelli qui ne parle pas l'anglais, a été légat au Congrès eucharistique de Montréal et il obtint un grand succès."

Hier, M. le chanoine P.-B. Garneau, de l'Archevêché local, a béni, en la paroisse de St-Damien, un carillon de trois cloches, fabriqué par la maison française Paqué, d'Anney-le-Vieux. L'église de l'endroit, récemment rajournée, avait été aussi particulièrement enjolivée de décorations pour ces fêtes.

La grand-messe fut chantée par M. l'abbé J. Bourque, qui assistait MM. les abbés Levesque et Martin. Après le prône délicat du Curé Dupont, M. l'abbé L.-H. Fréchette prononça l'absolution de circonstance, une allocution très pratique sur la fin liturgique des cloches.

Puis, M. le Chanoine Garneau, accompagné de MM. les abbés Soucy et Bourque, bénit les trois cloches qui évoquent, dans leurs inscriptions bilingues, les noms de Jésus, de Marie et de Joseph, du Cardinal Bégin, de N.-S. P.-E. Roy et J.-A. Langlois; du Curé Dupont, le vénéré pasteur de l'endroit.

Cette cérémonie religieuse, magnifiquement organisée, fut l'occasion d'un grand concours de piété en la paroisse.

FEU LAURENT GAUTHIER

La paroisse de Deschambault vient de perdre un de ses citoyens les plus anciens et les plus respectables dans la personne de M. Laurent Gauthier, ancien pilote, époux de feu Hectorine Myrand, décédé lundi, le 7 courant, à l'âge de 74 ans et 7 mois. Le défunt laissa deux fils, M. l'abbé Emilien Gauthier, aumônier de l'Hospice Guay; le R. Père Célestin Gauthier, O. M. I., de Sandy Bay, diocèse de Winnipeg; la Révérende Soeur St-Joseph d'Armande, des Soeurs Grises de Montréal; M. Ernest Gauthier, de Deschambault, et Mme Henri Bouliès, pilote.

Les funérailles de M. Gauthier auront lieu à Deschambault, vendredi matin, le 11 de décembre, à 9 heures 30, après l'arrivée du train du Canada National, qui quitte Québec à 7 heures du matin, gare carré Parent.

Nous prions les membres de la famille Gauthier d'agréer nos plus profondes sympathies.

Dans son message pour l'ouverture du 66e Congrès des États-Unis, le Président Coolidge insiste sur l'importance, pour les États-Unis, de prendre part aux travaux de la Cour de Justice internationale.

Il félicite les auteurs du Pacte de Locarno d'avoir "atténué la nécessité d'armements considérables".

LES RAPPORTS DES ELECTIONS

Ottawa, 9. — Il reste encore le résultat de 5 comités à compiler avant d'obtenir le vote par parti, le 23 octobre dernier dans la province de Québec.

Les six comités comités obtenus, moins l'Assomption, Montcalm, Québec-Ouest, Hochelaga, Jacques-Cartier et Ste-Anne, ont donné 422,949 votes libéraux; 256,140 votes conservateurs et 26,433 votes indépendants.

LA QUESTION DE MOSSOUL

Le conflit anglo-turc au Conseil de la Société des Nations.

UNE DECISION

Genève, 9. — Le Conseil de la Société des Nations, en dépit d'une énergique protestation de la délégation turque, et même de la menace de celle-ci de quitter Genève immédiatement, a décidé à l'unanimité d'accepter l'opinion de la Cour de Justice internationale comme principal jalon de la question qu'il a à trancher, à savoir si Mossoul doit aller à l'Angleterre comme partie de l'Irak qui est sous mandat britannique, ou si ce territoire doit être abandonné à la Turquie.

La Cour de Justice mondiale a déclaré que le Conseil de la Société des Nations avait le plein droit de déterminer la frontière de Mossoul.

La Turquie vota dans le sens négatif lorsque le scrutin fut pris, mais le président Scialoja annonça que ni le vote de la Turquie, ni celui de la Grande Bretagne ne seraient comptés, conformément aux clauses du pacte de la Société.

La prochaine initiative sera de tenter un effort direct de médiation entre les deux parties, et si cet effort échoue, l'opinion générale est que le Conseil s'occupera d'imposer sa décision aux intéressés, s'il peut obtenir l'unanimité nécessaire. Mais cette unanimité sera difficile, vu que le dit M. Un den, de Suède, est plus que ses collègues en faveur d'une décision plus favorable à l'égard de la Turquie.

Les procédures d'hier ont été dramatiques. À l'estime et plusieurs incidents excitants se passèrent au cours de la séance.

Quelle que soit l'attitude de M. Under son la question de souveraineté, il a déclaré, comme rapporteur de la controverse, qu'il fallait l'unanimité pour adopter la décision de la cour de justice mondiale, et il fit l'annonce de savoir à la délégation turque qu'il était peiné de leur avoir annoncé que les votes des parties en cause ne pouvaient compter.

Munis Bey, ministre turc, en Suisse, qui est à la tête de la délégation turque, a prévenu le Conseil que son pays n'abandonnerait jamais les destinées de Mossoul aux incertitudes d'un arbitrage. Il menaça même de rompre les négociations, mais dans la lutte, quand le conseil eut annoncé qu'il acceptait la décision de la cour mondiale, il se contenta de dire que la Turquie poursuivrait les pourparlers tant qu'une décision véritable n'aurait pas été prononcée contre elle sans son consentement.

LES RAPPORTS DES ELECTIONS

Ottawa, 9. — Il reste encore le résultat de 5 comités à compiler avant d'obtenir le vote par parti, le 23 octobre dernier dans la province de Québec.

Les six comités comités obtenus, moins l'Assomption, Montcalm, Québec-Ouest, Hochelaga, Jacques-Cartier et Ste-Anne, ont donné 422,949 votes libéraux; 256,140 votes conservateurs et 26,433 votes indépendants.

LA QUESTION DE MOSSOUL

Le conflit anglo-turc au Conseil de la Société des Nations.

UNE DECISION

Genève, 9. — Le Conseil de la Société des Nations, en dépit d'une énergique protestation de la délégation turque, et même de la menace de celle-ci de quitter Genève immédiatement, a décidé à l'unanimité d'accepter l'opinion de la Cour de Justice internationale comme principal jalon de la question qu'il a à trancher, à savoir si Mossoul doit aller à l'Angleterre comme partie de l'Irak qui est sous mandat britannique, ou si ce territoire doit être abandonné à la Turquie.

La Cour de Justice mondiale a déclaré que le Conseil de la Société des Nations avait le plein droit de déterminer la frontière de Mossoul.

La Turquie vota dans le sens négatif lorsque le scrutin fut pris, mais le président Scialoja annonça que ni le vote de la Turquie, ni celui de la Grande Bretagne ne seraient comptés, conformément aux clauses du pacte de la Société.

La prochaine initiative sera de tenter un effort direct de médiation entre les deux parties, et si cet effort échoue, l'opinion générale est que le Conseil s'occupera d'imposer sa décision aux intéressés, s'il peut obtenir l'unanimité nécessaire. Mais cette unanimité sera difficile, vu que le dit M. Under, de Suède, est plus que ses collègues en faveur d'une décision plus favorable à l'égard de la Turquie.

Les procédures d'hier ont été dramatiques. À l'estime et plusieurs incidents excitants se passèrent au cours de la séance.

Quelle que soit l'attitude de M. Under son la question de souveraineté, il a déclaré, comme rapporteur de la controverse, qu'il fallait l'unanimité pour adopter la décision de la cour de justice mondiale, et il fit l'annonce de savoir à la délégation turque qu'il était peiné de leur avoir annoncé que les votes des parties en cause ne pouvaient compter.

Munis Bey, ministre turc, en Suisse, qui est à la tête de la délégation turque, a prévenu le Conseil que son pays n'abandonnerait jamais les destinées de Mossoul aux incertitudes d'un arbitrage. Il menaça même de rompre les négociations, mais dans la lutte, quand le conseil eut annoncé qu'il acceptait la décision de la cour mondiale, il se contenta de dire que la Turquie poursuivrait les pourparlers tant qu'une décision véritable n'aurait pas été prononcée contre elle sans son consentement.

LES RAPPORTS DES ELECTIONS

Ottawa, 9. — Il reste encore le résultat de 5 comités à compiler avant d'obtenir le vote par parti, le 23 octobre dernier dans la province de Québec.

Les six comités comités obtenus, moins l'Assomption, Montcalm, Québec-Ouest, Hochelaga, Jacques-Cartier et Ste-Anne, ont donné 422,949 votes libéraux; 256,140 votes conservateurs et 26,433 votes indépendants.

LA QUESTION DE MOSSOUL

Le conflit anglo-turc au Conseil de la Société des Nations.

UNE DECISION

Genève, 9. — Le Conseil de la Société des Nations, en dépit d'une énergique protestation de la délégation turque, et même de la menace de celle-ci de quitter Genève immédiatement, a décidé à l'unanimité d'accepter l'opinion de la Cour de Justice internationale comme principal jalon de la question qu'il a à trancher, à savoir si Mossoul doit aller à l'Angleterre comme partie de l'Irak qui est sous mandat britannique, ou si ce territoire doit être abandonné à la Turquie.

La Cour de Justice mondiale a déclaré que le Conseil de la Société des Nations avait le plein droit de déterminer la frontière de Mossoul.

La Turquie vota dans le sens négatif lorsque le scrutin fut pris, mais le président Scialoja annonça que ni le vote de la Turquie, ni celui de la Grande Bretagne ne seraient comptés, conformément aux clauses du pacte de la Société.

La prochaine initiative sera de tenter un effort direct de médiation entre les deux parties, et si cet effort échoue, l'opinion générale est que le Conseil s'occupera d'imposer sa décision aux intéressés, s'il peut obtenir l'unanimité nécessaire. Mais cette unanimité sera difficile, vu que le dit M. Under, de Suède, est plus que ses collègues en faveur d'une décision plus favorable à l'égard de la Turquie.

Les procédures d'hier ont été dramatiques. À l'estime et plusieurs incidents excitants se passèrent au cours de la séance.

Quelle que soit l'attitude de M. Under son la question de souveraineté, il a déclaré, comme rapporteur de la controverse, qu'il fallait l'unanimité pour adopter la décision de la cour de justice mondiale, et il fit l'annonce de savoir à la délégation turque qu'il était peiné de leur avoir annoncé que les votes des parties en cause ne pouvaient compter.

Munis Bey, ministre turc, en Suisse, qui est à la tête de la délégation turque, a prévenu le Conseil que son pays n'abandonnerait jamais les destinées de Mossoul aux incertitudes d'un arbitrage. Il menaça même de rompre les négociations, mais dans la lutte, quand le conseil eut annoncé qu'il acceptait la décision de la cour mondiale, il se contenta de dire que la Turquie poursuivrait les pourparlers tant qu'une décision véritable n'aurait pas été prononcée contre elle sans son consentement.

LES RAPPORTS DES ELECTIONS

Ottawa, 9. — Il reste encore le résultat de 5 comités à compiler avant d'obtenir le vote par parti, le 23 octobre dernier dans la province de Québec.

Les six comités comités obtenus, moins l'Assomption, Montcalm, Québec-Ouest, Hochelaga, Jacques-Cartier et Ste-Anne, ont donné 422,949 votes libéraux; 256,140 votes conservateurs et 26,433 votes indépendants.

LA QUESTION DE MOSSOUL

Le conflit anglo-turc au Conseil de la Société des Nations.

UNE DECISION

Genève, 9. — Le Conseil de la Société des Nations, en dépit d'une énergique protestation de la délégation turque, et même de la menace de celle-ci de quitter Genève immédiatement, a décidé à l'unanimité d'accepter l'opinion de la Cour de Justice internationale comme principal jalon de la question qu'il a à trancher, à savoir si Mossoul doit aller à l'Angleterre comme partie de l'Irak qui est sous mandat britannique, ou si ce territoire doit être abandonné à la Turquie.

La Cour de Justice mondiale a déclaré que le Conseil de la Société des Nations avait le plein droit de déterminer la frontière de Mossoul.

La Turquie vota dans le sens négatif lorsque le scrutin fut pris, mais le président Scialoja annonça que ni le vote de la Turquie, ni celui de la Grande Bretagne ne seraient comptés, conformément aux clauses du pacte de la Société.

La prochaine initiative sera de tenter un effort direct de médiation entre les deux parties, et si cet effort échoue, l'opinion générale est que le Conseil s'occupera d'imposer sa décision aux intéressés, s'il peut obtenir l'unanimité nécessaire. Mais cette unanimité sera difficile, vu que le dit M. Under, de Suède, est plus que ses collègues en faveur d'une décision plus favorable à l'égard de la Turquie.

CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Ottawa, 9. — Le gouvernement fédéral a demandé au Dr W.-A. Riddell, conseiller canadien à la Société des Nations, à Genève, de représenter le ministre du Travail, à la conférence internationale du Travail le 26 janvier, à Varsovie, Pologne.



M. J.-R. BOOTH

Le "roi du bois", décédé hier à l'âge de 98 ans. — Il est ici photographié avec son fils, M. C.-J. Booth.

M. J.-R. BOOTH MEURT A L'AGE DE 98 ANS

LE ROI DES MARCHANDS DE BOIS, PLUSIEURS FOIS MILLIONNAIRE, EST DECÉDÉ

HIER A OTTAWA

Ottawa, 9. — M. J.-R. Booth, le roi des marchands de bois au Canada, l'un des plus grands industriels du pays, constructeur de chemins de fer et l'homme le plus riche du Canada, est mort hier après midi, à sa résidence d'Ottawa, à l'âge de 98 ans et huit mois. Il était malade depuis le mois de septembre dernier mais en danger depuis deux jours seulement.

C'est sa seule maladie car cet homme jouissait d'une santé de fer. Plusieurs fois, il fut victime d'accidents sérieux surtout pour un vieillard, tels que sa fracture d'une jambe et des côtes à 86 ans, sa fracture d'un bras à 92 ans et toujours il surmonta les effets de ces accidents avec une vigueur et une énergie extraordinaires.

Le défunt laisse un frère, le Colonel E. J. Booth, de Burlington, deux fils, M. Mack Jackson et Fred Booth, d'Ottawa, une fille Madame A. W. Fleck, d'Ottawa, il laisse aussi huit petits-enfants entravés Son Altesse Royale la princesse Erik du Danemark, le 2 avril 1827 de parents irlandais immigrés dans la province de Québec. Aussitôt après son mariage, il partit pour le Vermont où il travailla à la construction de ponts sur la rivière Connecticut, revint au pays, à Sherbrooke puis à Hull. Ce fut ici où il commença à faire fortune, en 1852 il fonda une petite scierie où il faisait du bardeau puis il obtint le contrat du gouvernement fédéral pour les ponts nécessaires au nouvel édifice parlementaire. Ce fut ce qui le lança dans le gros commerce du bois, ensuite il ne fit qu'augmenter, achetant limites à l'ouest et construisant des scieries de plus en plus considérables et aussi des papiers.

En 1875, il construisit le chemin de fer Canada-Atlantique et en

(Suite à la page 3)

AMBASSADEUR

Paris, 9. — Le sénateur Henry Berenger, expert financier, a été nommé ambassadeur de France à Washington en remplacement de M. Lascacher. Le président Doumergue a approuvé cette nomination qui est temporaire. La mission de M. Berenger est de régler la question de la dette française envers les États-Unis.

Desrosiers est élu maire

Ottawa, 9. — Le Dr A. Desrosiers a été élu maire d'Eastview, par une majorité de 3 sur le Capitaine G.-H.-A. Collins. Il a obtenu 687 votes, M. Oscar Woerner, assistant, a été défait par M. Alfred Mainville par 2 voix et M. David Langellier a été élu par une majorité de 46 sur M. George Fearner. À l'exception d'un seul échec, tout le conseil municipal d'Eastview sera canadien-français.

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'OUEST

Les excursionnistes de "La Survivance Franco-Canadienne" seront à Québec le 24 décembre. Le clergé de l'Ouest sera largement représenté.

UNE JEUNE FILLE TUÉE PAR UN AUTO

Montréal, 7. — Une jeune fille de 21 ans, Mlle G. Rice, 74 Sommerville, Westmount, a été victime d'un fatal accident d'automobile samedi soir, lorsqu'elle fut renversée par un taxi, à l'angle de l'avenue du Parc et du Boulevard St-Joseph à 10 h. 45. Elle subit alors de graves blessures internes qui causèrent sa mort 30 minutes plus tard à l'hôpital Victoria où la jeune fille avait été conduite dans l'ambulance de l'institution.

L'ELECTION DE BAGOT

M. G.-D. Morin, libéral élu par 472 voix

Acton Vale, 9. — L'élection fédérale partielle dans le comté de Bagot, lundi, a donné la victoire au candidat libéral, M. G.-D. Morin, qui a obtenu une majorité de 472 voix sur son adversaire l'hon. André Fautoux, conservateur.

Comparé au résultat de l'élection du 29 octobre dernier, la majorité libérale a été diminuée d'environ 300 voix. Voici les majorités remportées par les candidats aux élections du 29 octobre et du 7 décembre:

29 oct. — 7 déc. Morin — Fautoux

Acton Vale... 273 81

Par. Acton... 59 9

St-Théodore... 62 86

St-Nazaire... 92 87

Upton... 67 68

St-Christine... 110 88

St-Pie... 502 581

St-Dominique... 161 195

St-Basile... 107 87

St-Simon... 93 103

St-Hélène... 75 45

St-Hugues... 10 19

St-Rosalie... 178 169

1284 510 1010 583

510 538

Maj.: Morin, 774 Morin 472

Le candidat libéral a remporté, comme on s'y attendait, sa plus grande victoire dans sa propre ville, où il augmenta la majorité libérale de 57 voix. M. Morin a obtenu 502 votes à cet endroit, alors que M. Morin s'en était assuré 581.

La ville d'Acton Vale toutefois s'est montrée plus conservatrice, et pendant un certain temps on crut que les libéraux y perdraient toute majorité. M. Morin s'en tira avec une supériorité de 82 voix seulement, alors que M. Morin y avait obtenu 278 voix de plus que son adversaire conservateur.

Les libéraux et les conservateurs sont également satisfaits et mécontents de ces résultats à la fois. Dès les premières heures les libéraux célébrèrent leur victoire qui se dessinait, tout en regrettant de voir diminuer leur majorité. De leur côté, les conservateurs, tout en déplorant leur défaite, se félicitèrent d'avoir abaissé la majorité libérale.

LES RETOURNÉS AU PENITENCIER

Ottawa, 9. — Félix Durand et Billy Farrell, libérés récemment du pénitencier de St-Vincent de Paul, ont été renvoyés au pénitencier de St-Vincent de Paul, car ils ont été trouvés en possession d'armes.

LES RETOURNÉS AU PENITENCIER

Ottawa, 9. — Félix Durand et Billy Farrell, libérés récemment du pénitencier de St-Vincent de Paul, ont été renvoyés au pénitencier de St-Vincent de Paul, car ils ont été trouvés en possession d'armes.

LES RETOURNÉS AU PENITENCIER

Ottawa, 9. — Félix Durand et Billy Farrell, libérés récemment du pénitencier de St-Vincent de Paul, ont été renvoyés au pénitencier de St-Vincent de Paul, car ils ont été trouvés en possession d'armes.

LES RETOURNÉS AU PENITENCIER

Ottawa, 9. — Félix Durand et Billy Farrell, libérés récemment du pénitencier de St-Vincent de Paul, ont été renvoyés au pénitencier de St-Vincent de Paul, car ils ont été trouvés en possession d'armes.

LES RETOURNÉS AU PENITENCIER

Régina, Sask., 9. — A une assemblée tenue à Régina par les organisateurs de voyage de la Survivance Franco-Canadienne ont réglé les derniers détails de l'excursion qui doit partir de Prince Albert le 17 décembre prochain, par train spécial du chemin de fer national du Canada pour se rendre dans le Québec.

Ils ont aussi arrêté la liste des orateurs de

CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Wilfrid LaCroix,

D. E. P. ET A. A. P. Q.

Architecte auprès de la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec.

132, RUE ST-PIERRE

Tél. 2-5797-5287.

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Diplômé A. A. P. Q.
Membre I. A. A. C.

Téléphones:
Résidence: 2-0992
Bureau: 2-7162

E.-GEO. ROUSSEAU

Architecte-Evaluateur

Edifice Guilleminet, Rue de la Couronne, Québec.

COMPTABLES

L.-P.H. MORIN
L. A. G. G. A.

L.-EUG. BARRY
L. A. C. G. A.

LEON COTÉ
C. A.

MORIN, BARRY & COTÉ

COMPTABLES LICENCIÉS
SYNDICATS AUTOMATISÉS

Comptabilité, vérification arbitrage,
Liquidation, Organisation, Direction.
Spécialité: Vérification Municipale.

Tél: 2-0672. 116 Côte de la Montagne.

INGENIEUR CIVIL & ARCHITECTE

LANGLAIS & DENONCOURT

126 rue St-Pierre.

Tél: 2-5800

Plans, devis, surveillance.

Spécialité:
Construction à l'épreuve du feu, calcul des structures
d'acier, de béton armé.

MEDECIN

DR ED. SAMSON

CHIRURGIEN-ORTHOPÉDISTE

Spécialité: Chirurgie osseuse; fractures, luxations, toutes
difficultés provenant de naissance, de paralysie infantile,
rachitisme, etc.

HEURES DE CONSULTATION:
9 à 4 heures P. M. Tél: 5018.

HOTEL-DIEU de Lévis, Lundi matin,
ST-FRANÇOIS D'ASSISE, tous les jours.

MEDECIN-CHIRURGIEN

Accouchements
Maladies des femmes
et des voies urinaires
Traitements électriques
et sur appareillement

Dr G. Antoine Grondin

MEDECIN-CHIRURGIEN

Interne diplômé et ex-médecin-chef de l'Hôpital
de New-York

185, rue Ste-Anne — QUÉBEC

MEDECIN

Dr WILLIE VERGE

MEDECIN ET CHIRURGIEN

Aux Hôpitaux St-Francis d'Assise et de l'Enfant-Jésus.
Ex-céleste des Hôpitaux de Paris et du Post Graduate
Hospital de New-York.

Spécialité: Chirurgie et transfusion sanguine.

Heures de Consultation: 1-1-2 A 1-2 hrs P. M. et de
7 à 8 P. M.

Bureau et rés. 615, rue St-Jean, Tél: 2-2144.

MEDECIN-SPECIALISTE

Dr J.-A. TOUSIGNANT

Yeux, nez, oreilles et gorge.

525, rue St-Jean, Québec.

Heures de consultation:

11 à 12 heures A. M.

2 à 4 heures P. M.

7 à 8 heures les Lundi, Mercredi et Vendredi

MEDECIN SPECIALISTE

Heures de bureau: 10 à 12-2 à 5-7 à 8.

DOCTEUR J.-V. LAVOIE

Ex-céleste des Hôpitaux de Paris.

Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles

195, RUE ST-JEAN

Tél: Bureau 2-067. Tél: 2-6308-J.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Evaluateurs

145, rue St-Jean.

Tél: 4256, QUÉBEC

Avocats

DORION & BLANCHET

"Edifice Guilleminet"

87 de la Couronne.

Tél: 2-4502.

F. Dorion, R. Blanchet.

2-5748-J. 2-2641-M.

Architectes

L. AUGER

Bureau, 30, rue St-Jean,
Québec.

Téléphone 1909

Téléphone à Lévis 400-J

Avocat

MAXIME MORIN, C. R.

AVOAT

111, Côte de la Montagne

Immeuble Morin

Tél. 2-0161

Architectes

JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé: "A. A. P. Q."

Président de l'I. R. A. C.

28, Ste-Famille, Québec.

Architectes

HEL. LABERGE

A. A. P. Q.

Architecte-Evaluateur

Edifice Banque Can. de

Commerce.

St-Jean et d'Anteuil.

Tél. Rés. 2-6233 W.

Bureau, 2-4115.

Avocat

J. H. PHILIPPON

B. A. L. L. L.

AVOAT

Edifice Guilleminet,

87 de la Couronne,

Tél. 2-4502.

Assurances

PRATTE & COTÉ

185, rue St-Pierre, Qué.

Tél. 5772.

Assurances feu, vie,

marine, responsabilité,

automobiles, etc.

Comptables

MATTE & MATTE

Vérification, inventaire,
comptabilité des licences
et des droits de succession.
Compromis entre débi-
teurs et créanciers.
Liquidation de faillite.
116 Côte de la
Montagne.

Clerges

J.-C. FRENETTE

600, rue St-Vallier.

Fabricant de cierges,
bougies, encens, fourna-
tures pour l'encensier d'é-
glise, etc.

Entrepreneur

J.-B. BEAULIEU

Entrepreneur de

Pompes Funèbres

60, rue Marie-Louise.

Tél: 2707, St-Malo.

Bucc. Bonaparte 2508

S. S.

Service jour et nuit.

Marchand de fourrures

Spécialité de peaux

ULDERIC BEBARD

MANUFACTURIER

FOURRURES

Spécialité de fourrures

fautes et ordes

Tél: 1000 W-4

116 rue St-Jean, QUÉBEC

Médecin

Dr Albert JINCHEREAU

Spécialité

YEUX, NEZ, GORGE ET

OREILLES

Consultations

10 heures à 5 heures le soir

60 rue de l'Église,

Québec.

Tournour

Tél: 2-2122, Fondée 1850

ROUSSEAU & FRÈRES

Tourage et découpage

pour escaliers et véran-
das, formes de cha-
poux, Lampes porté-
res, crochets, etc.

40, Dorchester, Québec.

ST-VALERE

FUNÉRAIRES

St-Valère, Arthabaska, 7. — Le

4 décembre courant ont eu lieu à S.

Valère les funérailles de M. Jules

Bergeron, décédé à Victoriaville, à

l'âge de 42 ans. Remarqué dans le

cortège funèbre, parmi les parents

dérangés: M. et Mme Théophile

Roy de Montréal, M. et Mme Er-

nest Geoffroy de Chicopee, Mass.,

M. et Mme Camille Délaite, Mme

Vive Joseph Bergeron et son fils Ro-

saire, M. et Mme Adolphe Béliveau

de St-Raphaël, beaux-frères et bel-

les sœurs, M. Philippe Pard et sa

filles, ainsi que M. Albert Pard de

St-Wenceslas, M. Albert Pellerin de

St-Raphaël, cousins. Le défunt lais-

se outre son épouse née Marie-Ro-

se Babineau, 2 fils et une fille en

bas âge.

Le service fut chanté par l'abbé

J.-L. Beauchemin, curé.

Un nombre de paroissiens plus

considérable que d'habitude a as-

sisté à ces funérailles.

Nous offrons à la famille et aux

parents nos sincères sympathies.

NOTES

M. Joseph Landry de Montréal

est en visite chez son père M. Ju-

les Landry et autres parents.

Nous apprenons que M. Ferdi-

nand Chiffé a vendu sa propriété à

M. Orlia Beaudet qui en a pris

possession.

M. J. B. Trudel est revenu de St-

Albert où il était allé voir sa fille,

Dame Jos. Vigneault.

Courriers de la Province

MONT-LAURIER

GRANDES FÊTES

Mont-Laurier, 6. — Pour fêter le troisième anniversaire de la consécration, et le retour de Rome de S. G. Mar Limoges, le clergé et les fidèles de Mont-Laurier ont organisé de grandes démonstrations.

Il y a eu messe pontificale, chantée par Sa Grandeur. La chorale du Séminaire a rendu avec un rare bonheur le "Domine salvum fac Episcopum nostrum", et une messe harmonisée sous l'habile direction de M. l'abbé A. Sicotte. Le propre de la messe a été rendu en grégorien. A midi le clergé était l'hôte de Sa Grandeur au palais épiscopal.

Après avoir reçu les hommages et les vœux du clergé, Monseigneur a exprimé le bonheur qu'il éprouvait de se trouver au milieu de son clergé si dévoué. Monseigneur remercie M. le supérieur du Séminaire qui a administré le diocèse avec prudence durant son absence, et il a annoncé, au milieu des applaudissements, que Rome vient d'élever à la prélature, M. le curé de N. D. de Laus, M. E. Trinquier, ainsi que M. le curé de Ste-Jovite, M. Cha. Proulx.

Pour terminer cette journée, les élèves du séminaire, dans la salle paroissiale, ont présenté leurs hommages à Sa Grandeur, et ont donné une séance en son honneur. Le public qui remplissait la salle à la fin du discours, n'a pas ménagé son approbation et ses félicitations aux acteurs, et au choeur de chant, après avoir félicité les élèves de leur travail et de leur piété.

St-Grandeur leur souhaite de voir bientôt un nouveau collège se dresser à l'ombre de la cathédrale. Et il compte sur l'appui de ses prêtres et de tous les catholiques du diocèse.

NOMINATION

M. R. Cadieux, ptre., a été nommé curé de la paroisse de l'Annonciation. Cette paroisse avait été desservie, jusque-là, par les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Les RR. PP. avaient donné leur démission à Monseigneur quelques jours auparavant.

DIVERS

M. R. Juras, supérieur du séminaire, ainsi que M. R. Proulx, professeur prennent quelques jours de repos au milieu de leur famille.

M. H. Bourassa, député du comté de Labelle, dimanche dernier, il a tenu une grande assemblée dans la salle paroissiale. Après avoir remercié ses électeurs, M. Bourassa a expliqué la politique du pays. M. l'avocat Lalonde a remercié le conférencier.

PENSEE

Donnez-moi de me reposer, en vous par dessus tout ce qu'on peut désirer, et de trouver en vous l'apaisement de mon cœur. D. W. M.

ST-REMI

VISITE PASTORALE

St-Rémi de Tingwick, Arth. 7. — M. le curé A. Thérault a fait sa visite paroissiale. La population de St-Rémi est de 800. La quête de l'Enfant Jésus a rapporté la jolie somme de \$85. C'est dire d'une manière éloquente combien les paroissiens tiennent leur curé en haute estime.

NOTES

Nous regrettons d'apprendre qu'il y a beaucoup de maladie dans la paroisse; espérons et souhaitons que tous se rétablissent le plus promptement possible.

M. Joseph Desharnais du village a été passé un mois chez son frère Agnès, à Pontet, dans la Saskatchewan; il a bien aimé son voyage, surtout le climat lui a été très favorable vu son état de santé.

M. Arél Desharnais de Kingsley, Sliding a vendu son magasin à M. Camille Meunier et il est venu demeurer au village de St-Rémi.

M. Willy Pinaud a été assisté au congrès de l'Union catholique des cultivateurs à Montréal. Il a été délégué du cercle de St-Rémi.

Mlle Gilberte Desharnais a remporté la palme au concours or-

Dr A. LANDRY, DENTISTE

Extraction et plombage des dents au moyen de l'anesthésie locale.

Dentiers, Pasts, Couronnes, Etc.

Tél: 2-5750 111, rue St-Joseph, — QUÉBEC

gaulés en faveur de l'Hôtel-Dieu de Arthabaska; celle qui est venue en seconde fut Mlle Alma Groleau. Cutes les deux ont reçu de la part du curé, l'organisateur du concours, chacune une récompense.

M. Lucien Trotter de la bande Canadienne Nationale de South Durham est venu passer ses vacances chez son père M. La. Trotter, marchand et maître de poste.

M. André Pelletier qui a eu à douleur de perdre son père, est allé assister aux funérailles de L. de M. l'abbé A. Sicotte, la semaine dernière.

M. Léon Denoncourt était le père de notre ancien curé le Révérend H. Denoncourt, actuellement à St-Félix de Kingsley. A la famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. l'inspecteur A. Beaudet est allé faire l'inspection des écoles de la paroisse. Aujourd'hui il a donné une conférence pédagogique à l'école du village.

Mlle Gilberte Desharnais a reçu du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de l'inspecteur A. Beaudet une prime de \$20, pour ses succès dans l'enseignement; nos félicitations.

M. et Mme Octave Pinaud ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Sherbrooke.

M. le curé A. Thérault est allé, ces jours derniers, saluer son confrère, le nouveau curé de St-Paul de Chester, le R. T. Joyal.

CHOSSES ET AUTRES

St-Hélène de Kamouraska, 2. — M. et Mme Joseph Morin nous ont quittés pour aller demeurer à St-Alexandre.

M. Paul Levasseur va nous quitter prochainement pour aller demeurer à St-Eustache.

M. et Mme Edgar Thériault sont partis pour aller demeurer à Lewiston, Me.

M. Philippe Desjardins uni-sait sa destinée à celle de Mlle Victoria Desjardins, de St-Henri de Montréal.

Mlle Marie Bélanger qui était parmi nous depuis si dala d'un an est allée ouvrir un restaurant à St-Pacôme.

M. Martial Pinaud, de St-Amand, était en visite chez M. De-

Aldez votre vendeur! Appelez vous-même le client par Longue Distance

"Les ventes concertées sont irrésistibles"

Le Bon Vieux

PEG TOP 5

Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

Feuilleton de l'Action

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Directeur: Jules DORION

Le journal catholique indépendant

"Un journal qui n'est ni celui d'un homme, ni celui d'un parti, mais celui d'une opinion, d'un sentiment, d'une attente, c'est la chose inviolable entre toutes. C'est le secret; il n'est pas composé d'hommes, il est composé de faits. Les faits marchent suivant leur pente, ils ne s'arrêtent jamais. On peut en utiliser quelques-uns, les employer à de vulgaires travaux, il en vient d'autres; les autres marchent. On peut lui opposer des barrières, il les franchit. Il suit son cours..."

— Louis VEUILLANT.

"Instaurare omnia in Christo"

Les caisses populaires

Mercredi, le 9 décembre 1923

On verra en dernière page que notre ami "Amicus" avec qui nous entretenons depuis quelque temps une amicale discussion sur l'intéressante question des Caisses populaires, revient à la charge. Vendredi dernier, il parlait des Unions et Caisses régionales, aujourd'hui il discute propagande et multiplication des caisses.

Nous avons, immédiatement vendredi, à la suite de la lettre d'Amicus, dit ce que nous pensions des caisses régionales. Il convient peut-être d'y revenir brièvement pour qu'on n'entretienne pas plus longtemps l'erreur dans laquelle semble être plongé notre correspondant.

Amicus, en résumé, est très favorable aux unions; mais ne l'est pas tant aux caisses régionales. De l'une il attend conseils et propagande et de l'autre il redoute une diminution de l'autonomie des caisses. Dans le premier cas, il a évidemment raison, dans l'autre il se trompe.

La Caisse régionale n'est pas un retranchement que l'on fait aux Caisses, mais un ajout; elle n'enlève pas une partie de la liberté administrative des caisses, elle leur fournit un moyen nouveau d'épargne et de placement, elle leur donne un guide de plus. La Caisse centrale ne va pas enlever l'argent des caisses, elle leur ouvre ses portes pour leur permettre de le placer plus facilement, si besoin de placement il y a. La Caisse centrale met, en plus, à la disposition de la caisse locale des sommes plus abondantes pour répondre aux besoins locaux.

En un mot, la Caisse centrale est une caisse qui a pour membres des caisses.

Amicus parle aujourd'hui de propagande et de diffusion des caisses. Nous l'approuvons entièrement dans son désir de doter chacune de nos paroisses d'une caisse populaire. Nous différons cependant d'opinion avec lui sur le temps qu'il veut prendre pour installer ces caisses.

Les chiffres qu'il donne sur le développement de l'œuvre du commandeur Alphonse Desjardins, sont intéressants. Ils prouvent qu'en ces dernières années il y a eu ralentissement. Faut-il s'en étonner? Faut-il en faire porter la responsabilité aux propagandistes? Nous ne le croyons pas.

Dans le domaine des caisses populaires, comme dans tous les autres domaines, on a ressenti les effets de la crise générale qui n'est pas encore terminée. Les Caisses ont cependant été moins affectées que les autres institutions et il faut s'en réjouir. Cette crise a fait toucher du doigt certains dangers qu'il convient d'éviter dans la diffusion des caisses; elle a mis en pleine lumière, le besoin d'une union et d'une caisse régionale.

Voilà pourquoi nous sommes si favorables aux caisses régionales, et pourquoi encore nous répétons le conseil du poète : hâtez-vous lentement.

Ce conseil que nous répétons ne veut pas dire, assurément, que nous ne devons pas agir, activer la propagande, demander le concours de toutes les bonnes volontés. Bien au contraire. Nous ne devons pas, cependant, sacrifier trop du côté idéal sous prétexte d'adopter un mode plus pratique.

C'est l'on espère, apparemment comme la caisse idéale, c'est celle établie en tenant compte rigoureusement de la lettre et de l'esprit des règlements établis par M. Desjardins. Et nous tenons à cette caisse idéale au risque même de retarder certaines fondations. L'expérience acquise au cours de ces dernières années a prouvé la sagesse des règlements en question, et l'erreur qu'ont commise les rares caisses qui ont voulu être plutôt pratiques.

C'est justement pour demeurer dans le domaine des choses vraiment pratiques que nous ne conseillons pas aux propagandistes de fonder des caisses avec ou sans l'appui de messieurs les Curés. Que notre ami se rassure, car il ne peut être question de discuter, en la matière, tendances anticléricales ou bolchévistes. Nous croyons seulement que l'opinion, le concours, les conseils du Curé ne peuvent être que généralement mis de côté sans dangers. Sa situation lui permet d'être particulièrement bien renseigné sur les hommes et les choses de la paroisse, et telle chose, qu'il voit bien clairement ne tombe d'aucune façon sous la vue des personnes de l'extérieur. Et même, sous prétexte d'accomplir des choses plutôt pratiques qu'idéales, il ne faut pas oublier—ce qu'on n'a pas fait dans le passé—ce détail qui compte.

Nous répétons, en terminant à notre ami Amicus, que nous devons bien nous garder de démoder trop du système de fondation suivi jusqu'ici et qui, d'une manière très générale a fait ses preuves, de même que nous ne devons pas mettre au rang des préjugés contre les Caisses le désir sincère de voir ces caisses ne pas prendre une direction nouvelle capable de les mettre en péril.

Thomas POULIN.

Edmond BELANGER

En Passant

I. Quelques pas en avant

Le confrère du *Chronicle-Telegraph* déclare qu'il ne s'agit pas, pour établir la justice de sa comparaison, d'une bataille entre l'Orange Sentinel et les quotidiens indépendants du Québec, de colliger des textes, de les comparer et de juger.

"Les méthodes de l'Orange Sentinel, dit-il, sont rudes, sans teinte de diplomatie, d'une brutalité agressive, tandis que celles de la Presse indépendante canadienne, française sont beaucoup plus subtiles, soigneusement retenues, mais non, de ce fait, les moins provocatrices."

Ce texte, que vous pouvez lire dans l'original tout à côté, avertit qu'il y a tout au moins entre l'Orange Sentinel et nous une différence de méthodes. Et si vous examinez davantage les termes que notre interlocuteur met en opposition pour apprécier les mé-

rites, mais ce sont les résultats, si non les objectifs, qui laissent apercevoir une étroite parenté.

Le confrère nous dira-t-il ce qu'il entend par ce "if not the objects aimed at—si non les objectifs?"

Notre but est connu : conserver l'apport complet des habitudes et traditions ancestrales. On veut que le fils continue son père et parle sa langue; qu'il conserve la foi des ancêtres et en goûte toute la vertu sociale; qu'il poursuive la lutte opiniâtre de ses aïeux jusqu'à ce que, dans tout ce pays, il soit maître à son foyer, maître de son enfant, maître de sa conscience et qu'il ait obtenu, dans les services politiques ou administratifs de la Confédération, la quote-part qui lui revient en bonne justice.

Bref, nous balayons devant nous la porte et empêchons que le voisin ne s'empare tranquillement de notre propriété. Y a-t-il là quelque chose qui ne soit légitime, ou quelque chose qui ressemble au but de l'Orange Sentinel?

L'Orange Sentinel veut protestantiser et aggraver nos foyers, nos écoles, nos enfants, nos services politiques et administratifs. Elle ne se défend pas, elle attaque. Elle ne cherche pas à procurer aux siens plus de libertés, personnes ne les tyrannise. Elle veut balayer le seul du voisin et lui imposer une méthode de balayage. Sa propriété est complète, mais elle désire y ajouter la vigne de Naboth.

En somme, entre les objectifs de l'Orange Sentinel et les nôtres, il existe cette marge considérable qui sépare les intentions de l'homme qui défend sa vie et ses biens contre un injuste agresseur et les intentions de l'agresseur qui cherche par l'assaut à dépouiller son voisin.

On ne voudrait commettre aucune injustice envers le confrère, mais il semble qu'il confond toujours et pour une raison toujours la même : il s'obstine à maintenir qu'il faut juger de tout par les résultats.

III.—Des effets aux causes

Or, en bonne philosophie politique et historique, l'homme sensé ne juge pas par les effets seuls qu'il aperçoit; il remonte à l'origine intelligente de remonter des effets aux causes.

Que le confrère s'impose ce travail. Il nous dira ensuite ce qu'il pense du sot qui, deux hommes étant aux prises, aperçoit le désordre qu'ils commettent, certes, mais n'examine pas un instant si l'un est assaillant et l'autre assailli, l'un coupable d'agression avec intention de mort, ou de vol et l'autre simple honnête homme en état de légitime défense, mais se précipite, mais prononce contre l'un et l'autre une égale condamnation.

En vérité, il existe un désordre, dans la communauté canadienne. Deux camps sont en présence, les uns agresseurs, les autres, croyons-nous, les autres en état de légitime défense. Et puis, il y a des gens qui ne se préoccupent d'un camp ni de l'autre et s'imaginent les mains nettes de toute culpabilité dans ce désordre, alors que plaçant l'agresseur et l'assailli sur un même pied, au lieu de départager les combattants en rendant à César ce qui est à César, il permettent au désordre de se perpétuer.

IV.—Pour l'harmonie des nationalités

Pour que l'harmonie revienne, chez nous et se place l'injuste agresseur, reconnaître les dommages encourus par l'honnête homme dépossédé.

Il n'y a de paix que dans la justice.

Le *Chronicle-Telegraph* condescend à discuter; nous croyons en outre suffisamment à sa bonne foi pour essayer de pénétrer sa pensée et lui expliquer la nôtre de telle sorte qu'il y ait un carrefour quelconque nous conduisant nous rencontrer et faire la paix dans la justice.

Et, pour avancer cette excellente besogne dès aujourd'hui, nous aimerions savoir du confrère, si l'indiscrétion n'est trop forte, ce qu'il pense de nos réclames scolaires dans les provinces voisines. Trouvent-ils exagérés nos demandes? ou que nous accordons à la minorité anglaise dans le Québec?

Seconde question : qu'entend-il par "cet isolement social" qu'il prétend que nous voulons imposer à la minorité anglaise du Québec afin de la réduire à une sorte d'impuissance? Et est-ce là le seul grief qu'il ait contre nous?

S'il veut éclairer, notre honnêteté, et placer la sienne dans un beau jour, qu'il soit précis.

De troisième en troisième, la vérité se fera resplendissante.

—La Chambre des Communes britannique adopte en deuxième et troisième délibérations, et sans discussion, le projet de loi destiné à donner suite à l'accord de Londres, relatif aux frontières d'Irlande.

—C'est l'une des grandes figures du monde industriel et financier, au Canada, qui disparaît, par la mort de M. John Rudolph Booth, le multi-millionnaire de l'industrie du bois, à Ottawa, Né à Waterloo, P. Q. en 1827, ce "patriarche" avait atteint la 96^e année de son âge.

—Le Gouverneur Pinchoy n'a pas renoncé aux négociations qu'il avait engagées pour régler la grève des charbonniers, en Pensylvanie.

Chez les autres

Still to be shown DU "CHRONICLE-TELEGRAPH"

Nous reproduisons, afin de permettre à nos lecteurs d'en mieux juger, l'article de samedi du "Chronicle-Telegraph." Notre confrère anglais tant et si, d'expliquer l'affirmation que d'ailleurs il répète, de cette contrepartie que ferait à l'Orange Sentinel, le "Droit," le "Devoir" et "l'Action Catholique." Nous analysons cet article à la colonne voisine.

Having unmasked us to his own satisfaction, the brightest wit that owns the editorial page of the *Action Catholique* proceeds to crush the *Chronicle-Telegraph* at his leisure and also to his own satisfaction. Referring to the comparison instituted between the *Orange Sentinel* and his own paper, our confrère ironically observes:

"It is delicious as an affirmation, but hardly reflects the high culture of our interlocutor on the *Chronicle-Telegraph*. We must leave him to an ignorance and an ill-will that permit of such confusion? That would be hard-hearted."

L'Action then proceeds to stagger us with the evidence, cited at great length, of an old-country French man, Gaillat de Taurines, and our fellow-citizen, C. H. Cahane, as to the many crimes and misdemeanors of the *Orange Order* and concludes:

"What texts of Le Droit, Le Devoir or *L'Action Catholique* can our interlocutor of the *Chronicle-Telegraph* cite in support of his doctrine? What doctrine of these journals constitutes (as does the *Orange doctrine* touching our homes, our schools, our consciences as French-Canadians) an invasion of the home, the school or the conscience of our Anglo-Protestant compatriots?"

"If the Editor of the *Chronicle-Telegraph*, who has made an odious comparison between the independent Press of Quebec and the *Orange* organ, is an honest man he should prove the truth of what he affirms; place texts against texts, doctrine against doctrine and we have just analyzed and which follow specific texts or particular preaching of the self-styled 'Independent Press of Quebec'."

"If our interlocutor is an honest man, having done us the injury of comparing us with the authors of a sustained public disorder in Canada, with men who insult the year round a nationality that is forced to remain calm in the face of affront, he cannot offer us his hand politely, as he did yesterday afternoon. This is a clever ploy and one that does infinite credit to the 'high culture' of *L'Action Catholique*. Indeed, it seems hardly fair to expect an ordinary mortal of 'unphilosophic mind' to answer it. However, we shall make the attempt. The *Chronicle-Telegraph* has never sought to institute comparisons between specific texts or particular preaching of the self-styled 'Independent Press of Quebec'."

LA PERSECUTION EN FRANCE

(Suite de la 1ère page)

Jours il a allumé les flambeaux de la civilisation véritable. Il a cessé de répandre l'amour, la justice, la vraie liberté. L'Eglise a toujours été en tête du progrès. Nous avons en France une majorité de braves gens qui manquent d'énergie. Il est temps de se réveiller. Les nœuds se concentrent. A l'horizon s'accroissent les nuages de la révolution sociale. La catastrophe est à nos portes. Et cependant, parmi nous, ce d'hommes de valeur et de caractères virils épris d'ordre et de paix! Qu'ils agissent, car si nous ne faisons pas un rude effort, bientôt nous tomberons en décadence. A vous de décider si la France doit rester une nation vivante ou aller vers son déclin. Jeunes gens, imitez l'exemple de nos paysans, imitez ceux qui ont défendu la patrie, et la paix signée, sont revenus au sillon, travaillant du lever au coucher du soleil. Après avoir donné la gloire, ils donnent la richesse au pays. Nous écouterons l'appel des morts. Nous éviterons des luttes fratricides. Nous ferons de la propagande pour la Ligue catholique."

Après quoi 3,000 poitrines lancèrent aux échos le chant du Credo.

L'ASSEMBLEE DE L'APRES-MIDI

Dix à onze heures, les rues présentaient l'animation des grands jours de fête. Des groupes d'hommes, en un calme absolu, se rendaient dans un calme absolu, 8,000 hommes s'élevaient réunis autour de l'église, quand l'évêque de Saint-Flour commença l'assemblée par la prière. Il adressa ensuite ses félicitations à Dr. Chibret, organisateur de la réunion.

Le Dr Chibret expliqua alors la but de la réunion. "Il est passé le temps où les catholiques se lamentaient. Nous devons lutter. Mais nous ne sommes ni des conspirateurs ni des factieux."

Il salua le général de Castelnau, dont le courage militaire égal le courage civique. Il rendit hommage au talent de conférencier de l'abbé Desgranges.

DISCOURS DU CHANOINE DESGRANGES

Le chanoine Desgranges, provoquant une explosion de rires par une caricature spirituelle des franc-maçons, puis il montra l'œuvre néfaste accomplie par la franc-maçonnerie.

"40,000 franc-maçons sont ré-

LES CAISSES POPULAIRES

(Suite de la dernière page.)

paroisses de la Province, au cours de la prochaine année. Nous admettons volontiers que ce ne soit pas réalisable, pour l'an prochain et ne se réalisera pas de suite, si l'on s'en tient strictement au mode actuel de propagande; c'est-à-dire: a) si le nombre des propagandistes actuels n'est pas augmenté; b) si l'on ne veut pas démoder quelque peu le système de fondation suivi jusqu'ici d'ailleurs, la ne voudrions pas mettre de côté certains préjugés.

Bien que M. Poulin soit d'opinion qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les partisans les plus convaincus des Caisses, et spécialement les propagandistes actuels, trouvent que les Caisses se multiplient bien lentement; en toutes circonstances, ils déplorent le fait que cette œuvre sociale et économique, qu'ils ont raison de croire nécessaire, ne se propage pas assez rapidement. Est-il nécessaire d'en faire la preuve? Rappelons tout d'abord, que la première caisse fut fondée, en 1900, par feu le Commandeur Desjardins. En 1910, il y avait vingt-cinq caisses en opération; en 1917, il en avait cent une (101); et, à la fin de 1924, il y avait environ cent quarante-cinq (145) caisses, disséminées au milieu des onze cent trente (1130) paroisses de la Province. Pour se rendre compte de la progression du mouvement de fondation, il suffit de constater que, de 1910 à 1917, l'augmentation moyenne des Caisses a été de onze par année, tandis que de 1917 à 1924, l'augmentation moyenne n'a été que de six par année. — Donc, à l'heure actuelle, les Caisses ne couvrent guère plus du huitième de la Province, et leur multiplication, spécialement au cours des sept dernières années, a été plutôt lente. A qui attribuer ce ralentissement regrettable? La Caisse aurait-elle perdu de son prestige? Plus que jamais, la Caisse-Populaire a été mise en vedette, dans ces dernières années; ses succès, au point de vue social et économique, sont de plus en plus évidents; et les rares défections qui se sont produites, ont plutôt contribué à faire ressortir la vitalité et la nécessité de l'œuvre. Le nombre des propagandistes aurait-il diminué, leur zèle se serait-il refroidi? Les propagandistes se sont multipliés, depuis la disparition de feu le commandeur Desjardins, et, plus que jamais, ils se sont dévoués au service de l'œuvre, prêchant par l'exemple les Caisses, au Parlement, dans les Congrès, les Journées sociales. — Alors, puisqu'on ne peut contester, si non le recul, du moins le ralentissement très marqué, dans le mouvement de fondation des Caisses, et qu'on ne peut attribuer ce fait à une décadence de l'œuvre, à une décadence de l'œuvre, à qui attribuer ce fait? Il semble qu'il faille attribuer particulièrement au fait que MM. les Curés qui peuvent ou veulent s'occuper des Caisses d'une manière active, se font plus rares; et que, dans certains milieux, l'on ne veut pas supposer la possibilité de créer des Caisses viables, là où le Curé ne veut pas en occuper comme gérant ou président.

Pour avoir suggéré, dans notre article du 9 novembre, de modifier le système de fondation, en tenant compte de ce fait que l'œuvre, M. Poulin a fait comme un trait d'anticlérical, sinon de bolchévisme, en insinuant que nous voulions mettre de côté le concours du Curé. Nous apprécions trop la haute valeur du concours actif du Curé, spécialement pendant les premières années de la fondation, pour désigner ce concours; cependant, nous constatons un fait, c'est que MM. les Curés ne connaissent pas suffisamment la valeur de leur concours; et que M. Poulin n'a pas le droit d'ignorer, pour le besoin de sa cause, c'est que "la plupart" des curés, pour divers raisons, ne veulent pas et ne voudront pas, bien longtemps encore pour ne pas dire tout, s'occuper des Caisses d'une manière active. C'est dire que nous sommes forcément obligés de nous passer de ce précieux concours; et, c'est pourquoi nous récrivons, dans l'article précité: "Si M. le Curé, pour une raison ou pour une autre, ne peut prendre une part active à la fondation d'une caisse, dans sa paroisse, il est à supposer qu'il sera heureux de voir s'établir au milieu de ses paroissiens, une œuvre qui fera la prospérité des autres paroisses, et qui deviendra le plus en plus facile à administrer, grâce au concours des missionnaires propagandistes ou inspecteurs." C'est-à-dire que, pour être pratique, et ne pas nous contenter de gémir indéfiniment en répétant au Congrès annuel, le vœu: "Qu'une Caisse populaire soit établie dans chacune des paroisses de la Province," nous avons bien de croire la plupart des curés, disposés à prêter leur concours, plutôt passifs, en annonçant les assemblées et en recommandant l'œuvre, comme ils le font pour les coopératives agricoles, cercles, syndicats de bucherie; et, avec ce concours, nous sommes persuadés que des paroisses, assez nombreuses, pour servir la plupart des paroisses, se fonderont, et que la Ligue catholique sera ainsi enrichie d'un grand nombre de caisses multiples, leur prospérité croissante et permanente.

Nous n'ignorons pas ce que nécessite la fondation et le succès d'une caisse "idéale"; mais, entre l'idéal et la pratique, il y a une distance énorme. C'est ignorer cette distance, ou méconnaître la mentalité de notre peuple à ce sujet, qu'il attende de cette fondation "idéale", "pratiquement impossible," la moisson que l'on nous promet, "quand ce sera mûr."

Nous avons toujours cru qu'on avait tort de prétendre monopoliser les compétences et d'exagérer les difficultés relatives à la fondation et à la gerance d'une caisse. — En règle générale, une caisse ne se fonde pas avec des centaines de membres, ni avec des milliers de piastres; contrairement à ce qu'affirme M. Poulin. "Ce ne monte dans un après-midi" ou à peu près; et ça se développe avec les années, plus ou moins rapidement, selon les circonstances. — Par conséquent, la conviction, chez les membres, tout comme la compétence chez un gérant honnête et quelque peu débrouillard, ça s'acquiert par la pratique, spécialement aujourd'hui, grâce à la surveillance et l'inspection des Unions-Régionales. Si dans la plupart des fondations de caisses, de coopératives, de syndicats, on avait fait procéder avec la "sage" lenteur et l'"idéal" que l'on préconise à

LE DÉFILE EN VILLE

Après un magnifique défilé en ville, entre une double haie de curieux, au milieu d'un silence impressionnant, les manifestants ont assisté au salut en l'église Notre-Dame-des-Neiges. Puis ce fut la dislocation, chacun emportant le souvenir d'une inoubliable journée.

Les catholiques du Cantal ont donné un bel exemple d'ordre et ont montré leur force.

M. J. R. BOOTH

(Suite de la 1ère page)

1892 le chemin de fer de Parry Sound, réseau de 500 milles qui fut vendu en 1904 pour quatorze millions de dollars. M. Booth à l'âge de 70 ans se lança dans la fabrication du papier et s'installa à la tête d'une importante industrie. Au moment de sa mort, ses engagements seulement, M. Booth payait plus de \$4,000 par jour. M. Booth ne s'est occupé de politique, mais lorsqu'il s'est agi de révoquer M. Booth a dénoncé ce projet de Sir Wilfrid Laurier.

M. Booth fut le premier marchand de bois à Ottawa à employer des chevaux pour son commerce. On ne voyait à ce temps-là que des bœufs attelés à des charges de bois et on le ridiculisa pour cela. Son premier gros achat fut celui d'une grande étendue de forêts sur la rivière Ottawa qu'il eut de John Egan pour \$45,000, mais qui valait en réalité plusieurs fois plus ce montant. La Banque British North America lui prêta ce gros montant sur sa seule réputation d'homme d'intégrité. Il s'endetta davantage en achetant un deuxième moulin. Les choses prouva que sa politique était sage.

Ce millionnaire était un démocrate. Propriétaire de millions, il portait habituellement, si la température était froide, un court pardessus noir qui semblait avoir une connaissance intime avec le soleil et la pluie, et une casquette noire en fourrure ou un habit de la même teinte. Si vous désirez le voir pendant les heures d'affaires vous le trouvez à son bureau tous les jours.

La Canada tout entier déplore la mort. Le très honorable Arthur Meighen dit :

"Avec la mort de M. J. R. Booth, le Canada voit la liste de ses grands hommes définitivement s'allonger. Depuis près d'un siècle, M. Booth a surveillé et dirigé le développement du progrès de sa province et de son pays. Le Canada de sa vieillesse n'est plus le Canada de son enfance. Fondé dans l'industrie de la pulpe, dans la construction des chemins de fer et dans plusieurs autres sphères, il a rendu au Canada des services d'un caractère incommensurable et il a fait beaucoup pour soulager les misères de la vie humaine. Sa clairvoyance, son jugement solide, sa générosité proverbiale et sa sincérité firent de lui un des premiers gentilhommes de son pays. Les témoignages d'admiration et d'amitié que l'on entend chez ceux qui travaillèrent pour lui ou avec lui sont le tribut le plus éloquent rendu à son caractère comme à sa prédominance parmi les canadiens."

La sympathie sincère de notre peuple dans toutes les sphères sociales s'adresse à celle de ceux qui perdurent la perte de cette figure familière depuis si longtemps."

LES FUNÉRAILLES

Ottawa, 9. — Les funérailles de M. J. R. Booth auront lieu demain après-midi. Le défunt était anglais. Le corps a été déposé ce matin dans un cercueil en bronze solide. Le conseil de ville a adopté, hier soir, une résolution de condoléances à la famille Booth.

Son Altesse Royale la princesse Erik du Danemark, petite fille de M. Booth, se rendait dans la famille royale de ce pays, pour les fêtes lorsqu'elle a appris la maladie de son grand-père. La princesse s'est immédiatement mise en route pour Ottawa, mais elle ne pourra pas arriver à temps pour les funérailles.

LES CAISSES POPULAIRES

(Suite de la dernière page.)

pour la Province, au cours de la prochaine année. Nous admettons volontiers que ce ne soit pas réalisable, pour l'an prochain et ne se réalisera pas de suite, si l'on s'en tient strictement au mode actuel de propagande; c'est-à-dire: a) si le nombre des propagandistes actuels n'est pas augmenté; b) si l'on ne veut pas démoder quelque peu le système de fondation suivi jusqu'ici d'ailleurs, la ne voudrions pas mettre de côté certains préjugés.

Bien que M. Poulin soit d'opinion qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les partisans les plus convaincus des Caisses, et spécialement les propagandistes actuels, trouvent que les Caisses se multiplient bien lentement; en toutes circonstances, ils déplorent le fait que cette œuvre sociale et économique, qu'ils ont raison de croire nécessaire, ne se propage pas assez rapidement. Est-il nécessaire d'en faire la preuve? Rappelons tout d'abord, que la première caisse fut fondée, en 1900, par feu le Commandeur Desjardins. En 1910, il y avait vingt-cinq caisses en opération; en 1917, il en avait cent une (101); et, à la fin de 1924, il y avait environ cent quarante-cinq (145) caisses, disséminées au milieu des onze cent trente (1130) paroisses de la Province. Pour se rendre compte de la progression du mouvement de fondation, il suffit de constater que, de 1910 à 1917, l'augmentation moyenne des Caisses a été de onze par année, tandis que de 1917 à 1924, l'augmentation moyenne n'a été que de six par année. — Donc, à l'heure actuelle, les Caisses ne couvrent guère plus du huitième de la Province, et leur multiplication, spécialement au cours des sept dernières années, a été plutôt lente. A qui attribuer ce ralentissement regrettable? La Caisse aurait-elle perdu de son prestige? Plus que jamais, la Caisse-Populaire a été mise en vedette, dans ces dernières années; ses succès, au point de vue social et économique, sont de plus en plus évidents; et les rares défections qui se sont produites, ont plutôt contribué à faire ressortir la vitalité et la nécessité de l'œuvre. Le nombre des propagandistes aurait-il diminué, leur zèle se serait-il refroidi? Les propagandistes se sont multipliés, depuis la disparition de feu le commandeur Desjardins, et, plus que jamais, ils se sont dévoués au service de l'œuvre, prêchant par l'exemple les Caisses, au Parlement, dans les Congrès, les Journées sociales. — Alors, puisqu'on ne peut contester, si non le recul, du moins le ralentissement très marqué, dans le mouvement de fondation des Caisses, et qu'on ne peut attribuer ce fait à une décadence de l'œuvre, à une décadence de l'œuvre, à qui attribuer ce fait? Il semble qu'il faille attribuer particulièrement au fait que MM. les Curés qui peuvent ou veulent s'occuper des Caisses d'une manière active, se font plus rares; et que, dans certains milieux, l'on ne veut pas supposer la possibilité de créer des Caisses viables, là où le Curé ne veut pas en occuper comme gérant ou président.

Pour avoir suggéré, dans notre article du 9 novembre, de modifier le système de fondation, en tenant compte de ce fait que l'œuvre, M. Poulin a fait comme un trait d'anticlérical, sinon de bolchévisme, en insinuant que nous voulions mettre de côté le concours du Curé. Nous apprécions trop la haute valeur du concours actif du Curé, spécialement pendant les premières années de la fondation, pour désigner ce concours; cependant, nous constatons un fait, c'est que MM. les Curés ne connaissent pas suffisamment la valeur de leur concours; et que M. Poulin n'a pas le droit d'ignorer, pour le besoin de sa cause, c'est que "la plupart" des curés, pour divers raisons, ne veulent pas et ne voudront pas, bien longtemps encore pour ne pas dire tout, s'occuper des Caisses d'une manière active. C'est dire que nous sommes forcément obligés de nous passer de ce précieux concours; et, c'est pourquoi nous récrivons, dans l'article précité: "Si M. le Curé, pour une raison ou pour une autre, ne peut prendre une part active à la fondation d'une caisse, dans sa paroisse, il est à supposer qu'il sera heureux de voir s'établir au milieu de ses paroissiens, une œuvre qui fera la prospérité des autres paroisses, et qui deviendra le plus en plus facile à administrer, grâce au concours des missionnaires propagandistes ou inspecteurs." C'est-à-dire que, pour être pratique, et ne pas nous contenter de gémir indéfiniment en répétant au Congrès annuel, le vœu: "Qu'une Caisse populaire soit établie dans chacune des paroisses de la Province," nous avons bien de croire la plupart des curés, disposés à prêter leur concours, plutôt passifs, en annonçant les assemblées et en recommandant l'œuvre, comme ils le font pour les coopératives agricoles, cercles, syndicats de bucherie; et, avec ce concours, nous sommes persuadés que des paroisses, assez nombreuses, pour servir la plupart des paroisses, se fonderont, et que la Ligue catholique sera ainsi enrichie d'un grand nombre de caisses multiples, leur prospérité croissante et permanente.

Nous n'ignorons pas ce que nécessite la fondation et le succès d'une caisse "idéale"; mais, entre l'idéal et la pratique, il y a une distance énorme. C'est ignorer cette distance, ou méconnaître la mentalité de notre peuple à ce sujet, qu'il attende de cette fondation "idéale", "pratiquement impossible," la moisson que l'on nous promet, "quand ce sera mûr."

Nous avons toujours cru qu'on avait tort de prétendre monopoliser les compétences et d'exagérer les difficultés relatives à la fondation et à la gerance d'une caisse. — En règle générale, une caisse ne se fonde pas avec des centaines de membres, ni avec des milliers de piastres; contrairement à ce qu'affirme M. Poulin. "Ce ne monte dans un après-midi" ou à peu près; et ça se développe avec les années, plus ou moins rapidement, selon les circonstances. — Par conséquent, la conviction, chez les membres, tout comme la compétence chez un gérant honnête et quelque peu débrouillard, ça s'acquiert par la pratique, spécialement aujourd'hui, grâce à la surveillance et l'inspection des Unions-Régionales. Si dans la plupart des fondations de caisses, de coopératives, de syndicats, on avait fait procéder avec la "sage" lenteur et l'"idéal" que l'on préconise à

L'INFORMATION

Mercredi, le 9 décembre 1923

"Si tous les journaux devaient s'adapter à la mode, il ne serait pas nécessaire d'écrire des journaux catholiques; les journaux libéraux (sectaires) suffiraient. Un journal catholique doit être catholique en tout; et, de même qu'il est tenu d'éviter toute ombre d'hérésie ou d'erreur contre la foi, ainsi doit-il fuir tout ce qui peut corrompre les mœurs." — R. P. Chlandano, S. J. ("Journalisme catholique").

—Le vénéral Pape Pie X, de sainte mémoire, a maintes fois recommandé, et avec insistance, nous le savons de façon particulière, à Québec, la diffusion de la presse catholique. Vers la fin de 1906, il tenait ce langage à un publiciste chrétien: "Ah! la Presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieillards disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et que jadis on sauvait bien des âmes sans s'occuper de journaux. C'est blâmer du mal; autrefois, autrefois, mais on ne fait pas attention qu'aujourd'hui, la passion de la mode, la Presse n'était pas répandue partout et que par conséquent le contrepoison des bons journaux n'était pas également nécessaire. Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes pas à autrefois; nous sommes à aujourd'hui. Eh! bien, c'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain, vous saluez des églises, vous prêchez des missions, vous fondez des écoles; toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits, si vous ne savez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la Presse catholique, loyale, sincère."

—Sainte Rose de Lima, "préservatrice de la sainteté en Amérique et patronne du Nouveau Monde", va avoir sa basilique, église à Lima, sous le patronage du président de la République du Pérou. Chaque nation sud-américaine construira une chapelle. Cette basilique doit être la plus belle de toute l'Amérique latine.

—A l'élection complémentaire fédérale de Bagot, avant-hier, le candidat ministériel, M. Morin, l'a emporté, à 472 voix de majorité, la seule paroisse de Saint-Pie lui en donnant 581. Le candidat de l'opposition, l'honorable M. Fautoux, a obtenu la majorité dans sept des treize municipalités du comté. Les observateurs font remarquer que la majorité conservatrice pour le ministère a baissé de plus de trois cents voix: de 774 à 472, dans les quarante jours qui ont séparé les deux scrutins, et signalant ce phénomène électoral comme inaccoutumé, en temps ordinaire, à l'égard du parti qui tient le pouvoir.

—M. Eamonn de Valera, le chef républicain du Libre-Etat d'Irlande, proteste, avec véhémence, contre l'accord de Londres, relatif aux frontières. Il affirme que c'est un outrage à ses compatriotes.

—A l'occasion d'un dîner, au King Edward Hotel, de Toronto, M. C. H. Cahane, le nouveau député de Montréal (St-Laurent-St-George) fait un éloquent appel aux conservateurs de la capitale ontarienne. Il les convie à s'unir et à s'entendre pour faire disparaître les sources de mécontentement, afin de permettre le faisceau de toutes les énergies conservatrices, et par ce moyen l'exécution d'un programme de réfection nationale qui assurerait au pays vingt-cinq ans de progrès et de prospérité.

—Sir Robert Holt, le magnat métallurgiste des forces hydro-électriques, annonce, par l'entremise du Star, de Toronto, que le syndicat qui doit diriger la préparation à développer, aux rapides des Chênes, sur le Saint-Laurent, un million plus de chevaux-vapeur, et qu'il est tout disposé à mettre 300,000 forces au service de la province d'Ontario.

—Le conseil de la Ligue des Nations décide de faire siéner la décision du Tribunal international de Justice et d'Arbitrage au sujet du problème de Mossoul.

—Le conseil de la Ligue des Nations décide formellement d'inviter les Etats-Unis, avec la Russie et l'Allemagne, à prendre part aux travaux préliminaires de la commission spéciale chargée d'organiser une conférence internationale du désarmement.

LA VILLE ET LA BANLIEUE

LEVIS —
—BIENVILLE—
—LAUZONL'ALMANACH
DE L'ACTION
CATHOLIQUE

L'Almanach de l'Action Catholique est en vente chez M. Jean-Charles Bourassa, No 1 rue Notre-Dame, Téléphone 570w. — Prix, 50 sous l'unité.

CONSEIL DE VILLE

Il y aura ce soir une séance du Conseil de ville de Lévis.

MORT SUBITE D'UNE JEUNE FILLE

M. E.-F. Boisseau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Lévis, et Mme Boisseau, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort subite de leur fille, Yvette, arrivée lundi, à leur résidence. La défunte, âgée de 20 ans seulement, a succombé à une syncope de cœur. Elle était très bien connue dans Lévis et Lauzon où elle ne comptait que des amis.

Les funérailles auront lieu à Lauzon, jeudi à 9 heures, et la dépouille mortelle sera inhumée au cimetière paroissial.

Nous présentons à M. et Mme Boisseau l'expression de nos cordiales sympathies.

R. ST H

RESOLUTION DE CONDOLEANCE

La résolution de condoléances suivante a été adoptée, hier, à une réunion spéciale des directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis :

La Société St-Jean-Baptiste de Lévis, réunie en assemblée spéciale, a appris avec un profond chagrin la mort de Mademoiselle Yvette Boisseau, fille bien-aimée de M. E.-F. Boisseau, directeur de la Société St-Jean-Baptiste de Lévis.

"Que la Société désire exprimer à son trésorier, sa profonde sympathie dans le malheur qui le frappe."

"Qu'il soit de plus résolu qu'en témoignage de condoléances cette Société fasse chanter une grand-messe pour le repos de l'âme de Mlle Boisseau."

J.-Roméo MORIN, Secrétaire.

LA CÔTE DE LA CABANE DES PERES

Du "Bulletin des Recherches historiques" :

A Lévis une côte qui conduit de la rue Commerciale au fleuve St-Laurent porte le nom de Côte de la Cabane des Pères.

Quelle est l'origine de ce nom ?

"A peu près dans le même temps où Guillaume Couture commença son défrichement (vers 1647), il nous nous dans le premier colon de Lévis, les Jésuites s'élevèrent sur le rivage, en face de Québec, l'humble logis qui devait porter pendant plus de deux siècles le nom de "Cabane des Pères."

"Pour se rendre dans les missions de la Nouvelle-Angleterre, ces missionnaires s'enfonçaient l'ordinaire à travers les terres, coïncidant la rivière Chaudière pour la se rendre dans la rivière Saint-Jean. A leur retour de ces lointaines missions ils étaient obligés d'attendre souvent plusieurs jours pour pouvoir traverser le fleuve. Par les grandes vents ou par les nuits orageuses, il n'était pas prudent de se risquer en canot d'écorce sur le bras de mer qui sépare Québec de Lévis. Ce fut sans doute la raison qui porta les Jésuites à établir ce pied à terre à Lévis."

"La pointe où s'élevait ce cabanon a toujours porté depuis le nom de "Pointe des Pères". La côte qui gravit de la grève sur la falaise s'appelle la "Côte de la Cabane des Pères."

Il y a une quarantaine d'années on voyait encore les ruines du vieux logis des Jésuites. Mais les terrassements du chemin de fer Intercolonial, aujourd'hui le Canadien National, ont recouvert entièrement tout ce qui restait de cette construction."

"La Côte de la Cabane des Pères n'est guère fréquentée aujourd'hui. Tout de même, les autorités municipales de Lévis l'entretenaient avec soin. Les souvenirs qui s'y rattachent sont si glorieux."

La Commission des Monuments Historiques ne devrait-elle pas indiquer la "Cabane" des Jésuites par une inscription bilingue comme elle l'a fait pour d'autres sites historiques ?

N. N.

LE THE CROIX DE LORRAIN

N'a pas d'insuccès et son usage est inefficace. Il est plutôt un aliment pour les intestins qu'un remède. Il est souverain contre la goutte, la gravelle et les maladies de la peau. Vente en gros : W. Brunet et Cie; J. B. Renaud et Cie; J. E. Lenoir.

Haute-Ville

A LA BASILIQUE — LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

La Fête de l'Immaculée Conception, patronne de la paroisse, a été célébrée très solennellement à la Basilique. Sa Grandeur Monseigneur Langlois, Administrateur du diocèse, a chanté la grand-messe, et était assisté de M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire, et des abbés Castonguay et Martineau du Grand Séminaire. C'est Mgr Marois, Doyen du Chapitre, qui a présidé l'office des Vêpres.

M. l'abbé Huet, prédicateur de l'Avent, fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte de son sermon cette invocation des Liturgies : "Marie, cause de notre joie, priez pour nous." Il a rappelé en commençant la joie reconnaissante qu'éprouvaient les paroissiens de Notre-Dame en célébrant la fête patronale à la Basilique pour la première fois dans l'église restaurée. C'est, en effet, à la protection de Marie, si souvent implorée par le Pasteur et ses ouailles, que la paroisse doit cette heureuse reconstruction menée à bonne fin sans aucun accident. Puis, faisant une discrète allusion au tableau du maître-autel, reproduction de l'ancien Lebrun et dont tout récemment fait à l'église, l'orateur s'est adressé à l'assemblée :

"Aujourd'hui, nous sommes réunis pour la Fête de l'Immaculée Conception, de nouveau elle-même cette célébration en faisant rayonner sur nous ce bon sourire maternel que nous retrouvons avec bonheur sur ses augustes lèvres. Il est juste que nous reconnaissons en Marie la cause de notre joie."

Le prédicateur continuait : "Marie et la cause de notre joie non seulement en ce jour de fête, mais à chaque heure de notre vie. Nous parlons ici de la seule vraie joie, de la joie des enfants de Dieu. Car les joies du monde sont menteuses comme le prince de ce monde, qui est Satan. C'est dans le Seigneur seulement qu'on trouve la paix, source de joie. Et cette paix du Seigneur, qui surpasse toute intelligence, nous vient par le canal ordinaire des grâces divines, par la Vierge reine du ciel."

Marie est encore la cause de notre joie, parce qu'elle a été conçue sans péché. Un seul et même décret de Dieu a donné un sauveur au monde et une mère à son fils. Aussi l'Eglise applique-t-elle à Marie, ces paroles de l'Écriture : "J'ai été créée dès le commencement et avant les siècles. De toute éternité, Marie fut prédestinée à être la Mère de Dieu. Voilà le principe de l'Immaculée Conception. Sa maternité divine créée en Marie des relations privilégiées avec la Sainte-Trinité, son fils est le Fils du Père éternel, elle est l'épouse du Saint-Esprit. Comment peut-on supposer que Marie ait été un seul instant atteinte par la souillure du péché ? N.-S. est venu sur la terre pour délivrer le monde du péché. Ne convenait-il pas hautement que sa mère ne fut à aucun moment de son existence l'esclave du péché ? C'est par la vertu infinie de son sang que N.-S. a racheté l'humanité. Or, dit Bossuet, "La conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus". Donc la source de ce sang purificateur n'a pu être corrompue par le péché, ne fut-ce qu'un instant.

Ces fortes raisons théologiques ont été comprises du peuple chrétien, même avant la définition formelle de l'Immaculée Conception. Et, cet instinct surnaturel des enfants de l'Eglise avait déjà établi une tradition dans ce sens. Sur différents points du globe on célébrait dans l'Eglise des offices en l'honneur de l'Immaculée Conception sous l'œil bienveillant de Rome."

De grandes universités catholiques comme la Sorbonne de Paris faisaient prêter à leurs docteurs le serment de défendre l'Immaculée Conception. Au seizième siècle la voix de l'Eglise elle-même se fit entendre. En définissant la fête de la Vierge, elle déclara dogme du péché originel le Concile de Trente n'en fut pas moins d'accord sur ce point : "qu'il n'y ait pas dans son intention de comprendre dans son décret la bienheureuse et immaculée Mère de Dieu."

A l'approche de la définition solennelle de l'Immaculée Conception par Pie IX, ce glorieux Pontife écrivit aux évêques du monde catholique pour leur demander de faire dans leurs diocèses respectifs le relevé de la tradition en faveur de l'Immaculée Conception de Marie. Le diocèse de Québec, invité par l'archevêque Mgr Signay à donner son avis, se distingua par l'édifiante unanimité de ses paroissiens à exprimer l'espérance que le Pape proclamerait bientôt Marie Mère de Dieu conçue sans péché. Deux réponses sont particulièrement frappantes. Un curé du diocèse écrit à Mgr Signay : "Malgré l'absence de définition solennelle, je me regarderais comme un impie si je ne croyais pas d'une foi ferme que Marie a été conçue sans péché."

Un autre dit de ses paroissiens qu'ils ont été surpris d'apprendre que cette vérité n'était pas encore définie par l'Eglise et qu'ils seraient encore plus surpris si le Pape ne la définissait pas prochainement."

De là, conclut le prédicateur, naissent pour nous de grandes obligations. Nous devons rester jusqu'à notre mort dignes enfants de Marie et pour cela garder en nos cœurs cette pureté parfaite qui seule peut honorer dignement la Sainte-Vierge. "Soyons donc nous protéger contre les dangers et les tentations du monde en nous servant de bouclier inviolable."

St-Roch

LA JOURNÉE PAROISSIALE

La grand-messe d'hier a été chantée par M. l'abbé Moreau, assisté de MM. les abbés Barabé et Béanger comme diacre et sous diacre. C'est M. l'abbé Fortin qui a fait le sermon, sur l'Immaculée Conception de Marie.

Les demoiselles Enfants de Marie ont eu leur réunion à trois heures, et les deux fraternités du Tiers-Ordre à quatre heures.

Les vêpres ont été chantées le soir à sept heures.

LES MORTS

Ont été recommandés aux prières : — Georges Morissette, époux de Emma Giguère, décédé à l'âge de cinquante ans ;

Madame Adolphe Paradis, décédée à l'âge de trente-trois ans et cinq mois.

DAMES DE LA SAINTE-FAMILLE

Les Dames de la Sainte Famille auront leur réunion ce soir à sept heures et quart.

CE SOIR

C'est ce soir qu'à lieu, à la salle des Frères, rue St-François, la conférence concert de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Léo Pélissier, directeur, présidera la réception et donnera le sermon de circonstance.

La chorale de cette congrégation musicale sous la direction de M. Albert Giguère, maître de chapelle. M. G. Rochette tenait l'orgue.

La Congrégation des jeunes gens eut aussi une belle réunion, hier matin, dans leur chapelle, au souboisement.

A LA CHAPELLE NORE-DAME DE LOURDES

A la réunion de la Congrégation des hommes, hier matin, il y eut une nombreuse réception de nouveaux membres. Le Rév. Père Pelletier, directeur, présida la réception et donna le sermon de circonstance.

L'admission est gratuite sur présentation d'une carte que l'on peut se procurer aux magasins de MM. Marier et Jeneau ou chez M. Joseph Côté.

LES DAMES ENFANTS DE MARIE

Les Dames Enfants de Marie ont eu une réunion solennelle au couvent de St-Roch à l'occasion de l'Immaculée-Conception. Il y a eu longue causerie, et salut solennel. Ces dames avaient fait à l'occasion la messe pour leurs protégés. On peut se faire une idée de l'importance de l'œuvre qu'elles font pour les enfants pauvres quand on sait que l'année dernière elles ont donné pour une valeur de \$25.75 de chaussures, en outre de quantité de vêtements confectionnés par eux.

LE CHOEUR DE L'ORGUE

A l'occasion de la fête d'hier le chœur de l'orgue a exécuté magnifiquement un programme chef. Le cantique de sortie à la grand-messe a été particulièrement goûté.

SOIRÉE DE FAMILLE

Grande soirée de famille à la salle de l'école des Frères de St-Roch entrée rue du Roi jeudi le 10 décembre à 8 h. Il y eut un grand nombre de monde. On a donné de faire un beau voyage en Europe et cela gratuitement car vous aurez le plaisir d'entendre M. le Commandeur Rodolphe Bédard, président général des Artisans Canadiens Français qui vous racontera son voyage en Europe et son entrevue avec Notre Saint-Père le Pape Pie XI au sujet des sociétés Mutuelles canadiennes françaises au Canada. Veuillez s'il vous plaît vous procurer des cartes chez M. Giguère, tabaciste, 23 rue St-Joseph et chez le Dr. Reid, 251 rue Des-Fossés.

LA CONFERENCE ST-FRANÇOIS-XAVIER

Les membres de cette conférence sont priés de se réunir, ce soir, à la résidence de leur confrère, M. Napoléon Villeneuve, no 152, rue Cadillac, pour réciter des prières pour la défunte morte de sa femme. M. Villeneuve, tous sont aussi invités à assister à ses funérailles qui auront lieu demain matin, à 8 h. 30.

AUX MEMBRES DU 1^{er} FAMILLE, nous offrons nos plus sincères sympathies.

SOIRÉE DE FAMILLE

Les membres de l'Œuvre de Jeunesse de St-Sauveur ont organisé une soirée de famille qui aura lieu ce soir, à 8 h. 15, dans les salons de cette Association. Tous les membres y sont invités ainsi que leur père et leurs frères âgés de plus de 16 ans. Des invitations ont aussi été adressées à des notabilités de la ville et l'on compte sur la présence d'un bon nombre à cette séance intime.

L'admission sera gratuite.

EUCURIE

Demain soir, à la salle St-Pierre, il y aura un concours de eucurie, organisé par le St-Patrick Amateur, de la Ligue Nationale. L'admission sera de 25 sous seulement, et il y aura plus de 100 prix à gagner.

GRAND-MESSE DU JOUR

A l'église paroissiale, demain : 5 h. 30.—Pour feu Jean Blouin, recommandé par sa fille, Emma.

6 h. 15.—Pour feu Wilfrid Cantin, recommandé par M. et Mme J.-W. Cantin.

7 h.—Pour feu Georges Binet, recommandé par la "Quebec Shoe and Rubber Co."

SERVICE

Le service anniversaire de Dame Delille Savard épouse de M. Napoléon Hamel, sera chanté, demain, à 7 heures; ce service, est recommandé par ses enfants.

A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Demain matin, dans cette église, une messe du jour sera chantée pour Dame Marie-Louise Giguère, épouse de feu Stanislas Bédard; cette messe est recommandée par la Société Notre-Dame de Bonsecours.

AUX PRIÈRES

Romuald Garneau, époux de Marie-Louise Lemay, décédé le 29 novembre, en cette paroisse, âgé de 70 ans.

Adolphe Boisvert, décédé le 2 décembre, en cette paroisse, âgé de 78 ans.

COLLECTE

Dimanche prochain, la collecte à toutes les messes sera pour le dévotion de Saint-Pierre.

St-Sauveur

L'IMMACULÉE CONCEPTION

La fête de l'Immaculée Conception était la fête patronale des Pères Oblats qui desservent notre paroisse, est célébrée avec beaucoup de solennité dans nos deux églises.

A l'église paroissiale, les Enfants de Marie firent une communion générale, à la messe de 7 h. 45, et eurent d'autres réunions durant cette journée. Nous publierons le compte-rendu de ces dernières cérémonies, demain.

A la grand-messe, c'est le Rév. Père Laberge, qui a officié, assisté des R.R. PP. Jacob et Houliard, et le sermon fut donné par le Rév. Père Evin.

Voici les programmes exécutés par la chorale paroissiale : Entrée—Marche Religieuse

Messe en la 3^e voix égales

Offertoire — Ave Maria Bottaro Sortie — Allegro, de Symphonie

AUX VÊPRES

"Omni Diei", Mélodie ancienne. "Tantum ergo" Dethier Sortie — Toccata Mailli

M. Omer Lefebvre accompagné à l'orgue et M. Emile Laroche dirigèrent le chœur.

Les officiants étaient les mêmes qu'à la messe.

Après la bénédiction du Saint Sacrement, le Rév. Père Laberge prononça l'Acte de Consécration des Pères Oblats à la Vierge Immaculée.

A LA CHAPELLE NORE-DAME DE LOURDES

A la réunion de la Congrégation des hommes, hier matin, il y eut une nombreuse réception de nouveaux membres. Le Rév. Père Pelletier, directeur, présida la réception et donna le sermon de circonstance.

La chorale de cette congrégation musicale sous la direction de M. Albert Giguère, maître de chapelle. M. G. Rochette tenait l'orgue.

La Congrégation des jeunes gens eut aussi une belle réunion, hier matin, dans leur chapelle, au souboisement.

A L'ŒUVRE DE JEUNESSE

Un grand nombre de personnes sont allées visiter les salons de l'Œuvre de Jeunesse de St-Sauveur qui viennent d'être restaurés. Les membres de cette Œuvre firent la réception et dirigèrent les visiteurs dans les diverses salles.

A 3 h. 30, hier après-midi, alors qu'il y avait foule, eut lieu la bénédiction d'une statue de la Vierge Immaculée apparue à la petite Bernadette Soubirous.

Le Rév. Père Houliard, aumônier de l'Œuvre de Jeunesse, fit une allocution, et le Rév. Père Magnan, curé de la paroisse, présida la cérémonie de la bénédiction.

Des cantiques de circonstance furent chantés par des membres de cette Œuvre de Jeunesse.

Nous souhaitons que la visite de ces salons de cette association de jeunes gens ait pour résultat une augmentation notable de ses membres.

LA CONFERENCE ST-FRANÇOIS-XAVIER

Les membres de cette conférence sont priés de se réunir, ce soir, à la résidence de leur confrère, M. Napoléon Villeneuve, no 152, rue Cadillac, pour réciter des prières pour la défunte morte de sa femme. M. Villeneuve, tous sont aussi invités à assister à ses funérailles qui auront lieu demain matin, à 8 h. 30.

AUX MEMBRES DU 1^{er} FAMILLE, nous offrons nos plus sincères sympathies.

SOIRÉE DE FAMILLE

Les membres de l'Œuvre de Jeunesse de St-Sauveur ont organisé une soirée de famille qui aura lieu ce soir, à 8 h. 15, dans les salons de cette Association. Tous les membres y sont invités ainsi que leur père et leurs frères âgés de plus de 16 ans. Des invitations ont aussi été adressées à des notabilités de la ville et l'on compte sur la présence d'un bon nombre à cette séance intime.

L'admission sera gratuite.

EUCURIE

Demain soir, à la salle St-Pierre, il y aura un concours de eucurie, organisé par le St-Patrick Amateur, de la Ligue Nationale. L'admission sera de 25 sous seulement, et il y aura plus de 100 prix à gagner.

GRAND-MESSE DU JOUR

A l'église paroissiale, demain : 5 h. 30.—Pour feu Jean Blouin, recommandé par sa fille, Emma.

6 h. 15.—Pour feu Wilfrid Cantin, recommandé par M. et Mme J.-W. Cantin.

7 h.—Pour feu Georges Binet, recommandé par la "Quebec Shoe and Rubber Co."

SERVICE

Le service anniversaire de Dame Delille Savard épouse de M. Napoléon Hamel, sera chanté, demain, à 7 heures; ce service, est recommandé par ses enfants.

A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES

Demain matin, dans cette église, une messe du jour sera chantée pour Dame Marie-Louise Giguère, épouse de feu Stanislas Bédard; cette messe est recommandée par la Société Notre-Dame de Bonsecours.

AUX PRIÈRES

Romuald Garneau, époux de Marie-Louise Lemay, décédé le 29 novembre, en cette paroisse, âgé de 70 ans.

Adolphe Boisvert, décédé le 2 décembre, en cette paroisse, âgé de 78 ans.

COLLECTE

Dimanche prochain, la collecte à toutes les messes sera pour le dévotion de Saint-Pierre.

AUX PRIÈRES

Romuald Garneau, époux de Marie-Louise Lemay, décédé le 29 novembre, en cette paroisse, âgé de 70 ans.

Adolphe Boisvert, décédé le 2 décembre, en cette paroisse, âgé de 78 ans.

COLLECTE

Dimanche prochain, la collecte à toutes les messes sera pour le dévotion de Saint-Pierre.

AUX PRIÈRES

Romuald Garneau, époux de Marie-Louise Lemay, décédé le 29 novembre, en cette paroisse, âgé de 70 ans.

Adolphe Boisvert, décédé le 2 décembre, en cette paroisse, âgé de 78 ans.

COLLECTE

Dimanche prochain, la collecte à toutes les messes sera pour le dévotion de Saint-Pierre.

La Véritable ASPIRIN

Dites "Bayer" quand vous en achetez. — Insistez !

A moins que vous ne voyiez la "Croix Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas eu le véritable produit "BAYER" prescrit par les médecins et éprouvées par des millions de personnes depuis plus de vingt-cinq ans pour :

Rhume, Maux de tête, Rhumatisme, Névralgie, Douleurs, Maux de dents, Lumbago,

N'AFECTE PAS LE COEUR

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient les directions éprouvées. Boîtes commodées "BAYER" de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de commerce "enregistrée au Canada" de la manufacture Monocette-soldeur de Salicyclic (Acide de Salicylique) "A. S. A.". Bien qu'il soit parfaitement connu que Aspirine veut dire manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les Tablettes de la Compagnie Bayer porteront estampée sa marque générale de commerce, la "Croix Bayer."

Dites "Bayer" quand vous en achetez. — Insistez !

A moins que vous ne voyiez la "Croix Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas eu le véritable produit "BAYER" prescrit par les médecins et éprouvées par des millions de personnes depuis plus de vingt-cinq ans pour :

Rhume, Maux de tête, Rhumatisme, Névralgie, Douleurs, Maux de dents, Lumbago,

N'AFECTE PAS LE COEUR

N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient les directions éprouvées. Boîtes commodées "BAYER" de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100 chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de commerce "enregistrée au Canada" de la manufacture Monocette-soldeur de Salicyclic (Acide de Salicylique) "A. S. A.". Bien qu'il soit parfaitement connu que Aspirine veut dire manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les Tablettes de la Compagnie Bayer porteront estampée sa marque générale de commerce, la "Croix Bayer."

St-Jean-Baptiste

L'IMMACULÉE CONCEPTION

Nous fêlons, hier, le passage suivant de l'ouvrage de M. l'abbé Rolland sur Rome :

"Le monde se souvient encore de cette journée du 8 décembre 1854, où Pie IX, entouré de cent trente évêques venus de toutes les parties du monde, proclama et définît que la conception immaculée de Marie, Mère de Dieu, était désormais un dogme de foi. La voix du Pontife fut entendue du monde entier, et un concert de joie et d'actions de grâces répondit à sa parole. Les beaux siècles de foi parurent renaitre, et l'Eglise entière travailla comme un seul homme. Pie IX a voulu qu'il restât un souvenir de ce fait mémorable, et il fit élever une colonne commémorative sur la place d'Espagne. Cette magnifique statue de bronze de Marie Immaculée est portée sur une colonne de marbre égyptien. Quatre prophètes, Moïse, Isaïe, David et Ezéchiel, en marbre blanc, décorent le socle et semblent porter tout le monument. Ils et des feuillures d'olivier, symboles de la pureté et de la paix, ornent le chapiteau."

Il y a 71 ans que cet événement, si cher aux Enfants de Marie, est arrivé, et la joie éclate encore dans toutes nos églises comme en 1854.

GRAND-MESSE

Mercredi : 5 h. 30.—pour les Âmes du Purgatoire, par M. G. Genest.

6 h. 15.—pour M. et Mme Eugène Trudel, par M. et Mme Desrochers.

7 h.—pour les membres défunts de la famille Léon Doré.

8 h.—pour M. Samuel Bussière, par son fils, le Dr Léurât Bussière.

9 h. 30.—pour M. et Mme Michel Potvin, par son époux.

6 h. 15.—pour M. et Mme Joseph Blouin, par M. et Mme Alfred Jolbert.

7 h.—Service anniversaire de Mlle Rosalie Reinhardt.

8 h.—Grand-messe pour M. Roen Lyonnais, par des amis.

9 h. 30.—Service des Congréganistes, par M. Joseph Grenier.

6 h. 15.—Nand-messe pour Mme Joseph Pichette, par la famille de M. Joseph Amyot.

7 h.—Pour M. et Mme Léon Gaboury, par Mme Pierre Rondeau.

8 h.—Pour plusieurs défunts, par un paroissien.

Samedi : 5 h. 30.—Archiconfrérie.

6 h. 15.—Pour M. et Mme T. Trudel, par l'école Bart.

7 h.—Pour M. Honoré Plamondon, par son fils Honoré.

8 h.—Pour Louis-Alex. Gilbert, par des amis.

TROIS DÉCÈS

Mlle Adeline L'Heureux, fille de M. Joseph L'Heureux et de Louise Denis, est décédée, à l'âge de 55 ans, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 heures.

—M. Charles-Henri Fontaine, fils de M. Honoré Fontaine et de Mme Allie Bonnet, est âgé seulement de 12 ans, est mort d'une pneumonie à l'hôpital St-Luc. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, à 10 heures.

—M. Léandre Morneau, âgé de 74 ans, est mort, hier matin. Ses funérailles auront lieu mercredi matin.

NOS JEUNES GENS DU CERCLE "PAROISSIAL" LAFONTAINE AU LOYOLA

Le Cercle Dramatique Lafontaine de St-Jean-Baptiste, présidé par M. l'aumônier Albert Fortier qui donna aussi le sermon.

M. l'abbé J.-A. Gauthier, curé de Giffard, chanta le salut du Sacrement qui suivit cette réception.

M. l'aumônier Albert Fortier occupa un fauteuil dans le chœur. Les orphelins et orphelines aidés des Révérends Sœurs firent les frais du chant et s'en acquittèrent avec une précision et un entrain dignes de mention.

MM. les Commandeurs A.-B. Dupuis et Louis Terrore, M. F.-X. Lambert, entrepreneur, M. Edmond Dionne, contre-maître et sa dame, M. et Mme Lucien Plamondon, M. et Mme Emile Marier, M. et Mme W. Langlois, M. Ovide Vachon ainsi que les Révérends Sœurs Ste-Christine, supérieure générale, Ste-Honoré et Ste-Théodore occupèrent des places au tout premier rang dans la nef.

Dans l'après-midi il y eut réception d'Enfants de Marie, de Saint-Anges et d'Enfant-Jésus présidée par M. l'aumônier Albert Fortier qui donna aussi le sermon.

M. l'abbé J.-A. Gauthier, curé de Giffard, chanta le salut du Sacrement qui suivit cette réception.

M



JEUDI EST LA JOURNEE DES ENFANTS CHEZ PAQUET

COMMENCEZ DE BONNE HEURE A POURVOIR VOS ENFANTS POUR LE TEMPS DES FETES ET EVITEZ LA POUSSEE DE LA DERNIERE MINUTE



METTEZ QUELQUES ARTICLES DE VETEMENTS SUR VOTRE LISTE DE CADEAUX POUR ENFANTS

Petites robes en soie, crêpe de Chine, voile, marquisette, etc., garnies de dentelle, ruban, frisons et fil tiré pour bébé de 6 mois à 2 ans. Prix **1.25 A 4.98**

Robes et pantalons en soie taffetas et crêpe de Chine, garnis de petits frisons, ruban et floss, grandeurs 2 à 7 ans. Nous les avons dans les nuances les plus nouvelles. Prix **8.00 ET 8.75**

Robes et pantalons en Flanelle, Jersey, Crêpe de laine et Velours, modèles charmants, dans les jolies teintes: Bleu poudré, orange, copenhagen, sable, citron et miel, pour fillettes de 2 à 7 ans. Prix **4.25 A 6.75**

Robes en cachemire, de coton ou laine, en blanc, rose et bleu-pâle, garnies de floss, pour bébés. Prix **.79 A 2.50**

Robes en cachemire de coton ou laine, en blanc, rose et bleu-pâle, garnies de floss, pour bébés. Prix **.79 A 2.50**

Couverture et couvre-oreillers en crêpe de Chine, garnis de floss, en rose ou bleu-pâle, pour voiture ou berceau. Prix **.79 A 2.50**

4.00 A 5.50

Gilets en laine, et laine et soie, ou tout soie, faits à la main. **1.50 A 2.95**

Chaussettes en laine, laine et soie, satin, kid blanc ou de couleurs pour bébés. Choix splendide depuis **.75 A 3.50**

Petites robes en tricot de laine fantaisie, en blanc, rose et ciel pour bébés. Prix **1.50 ET 1.75**

Chandails en laine ou laine et soie, style ouvert ou Pull Over, en laine glacée ou brossée, toutes les pesanteurs pour fillettes de 2 à 14 ans. **.98 A 5.75**

Petits manteaux en Llama blanc, magnifique imitation de fourrure aussi en drap couverte ou ratine, grande ou petits collets, garnis avec galon de soie, pour bébés de 6 mois à 3 ans. **3.98 A 7.00**

Kimonos en soie japonaise piquée, unis



ou garnis de floss, longs ou courts, en rose et bleu-pâle pour bébés. Prix **2.00 A 3.50**

Kimonos en écarlate de fantaisie, en rose et bleu-pâle, avec ou sans capuchon, attaches en ruban de soie. Fantaisies nouvelles, importées directement de New-York, pour bébés. Prix **1.69**

Petites mantes en laine ou laine et soie, en rose ou bleu-pâle, garnies avec laine brossée ou floss de soie. Fantaisies nouvelles, importées directement de New-York, pour bébés. Prix **3.75**

Pantalons combinatoires en laine glacée ou brossée, en blanc et couleurs pour bébés et enfants jusqu'à 8 ans. Prix **.98 A 2.50**

Petit groupe de manteaux pour enfants et fillettes, tailles désassorties. Ce sont des valeurs régulières de **4.50 A 6.95**

Spécial **\$2.95**

25% d'escompte sur le solde de nos lignes de manteaux pour enfants et fillettes. Vous avez encore un choix splendide.

Robes en balbriggan, flanelle, corsage en velours avec jupe en flanelle, en une grande variété de styles, nuances et tailles. Prix **\$4.50 A \$10.50**

Robes de couvent, confection parfaite, en serge de bonne qualité, corsage et manches doublées. Prix **5.75, 6.25, \$7., 7.95 et 11.75**

Petits manteaux blancs, en drap couverte en ratine, qualité pesante, avec petit ou grand collet, garnis avec galon de soie, pour bébés de 1 à 3 ans. Rég. **\$4.50 A \$5.50**

TRES SPECIAL **3.49**

200 robes en soie Rayon, tailles 8 à 14 ans, un choix splendide de styles et de nuances. Rég. **6.25 A 10.00**

Très spécial, **4.25, 4.50, \$4.95 et \$5.50**

COIFFURES pour ENFANTS

5 douzaines de chapeaux, bonnets et tourmalines, en tweed et velours noir, pour fillettes de 4 à 10 ans. Régulier **\$1.50 A \$2.50**. TRES SPECIAL **.98**

Bonnets Rha-Rha avec cache-oreilles, en tweed et peluche noir ou ratine bleu marine, pour garçons de 2 à 10 ans. P. **.98, 1.25, 1.50**

Toques en laine, rouge écarlate avec glands pour enfants. P. **.98**

Ceintures en laine rouge écarlate, avec glands, longueur 54 et 72 pouces. Prix **.98 ET 1.10**

Polos en laine glacée ou brossée, en blanc et en couleurs, toutes les pesanteurs et grandeurs. Prix **.69 A 1.25**

Nuages en laine blanche pour bébés. Prix **.50 ET .98**

Parures "sets" en laine, comprenant: Bonnet et écharpe en laine brossée pour fillettes. Prix **1.39 A 2.50**

SUGGESTIONS DE CADEAUX EN ARTICLES pr GARCONS

DE NOTRE RAYON DE LA MERCERIE

Chandails dans tous les styles désirables, unis ou de fantaisie, tailles 6 à 15 ans.

Blouses de fantaisie, pour garçons de 6 à 15 ans.

Chemises de fantaisie, blanc uni, ou style de négligé. Pointures 12 à 14.

Bretelles.

Bas Sport

Gants.

Mittaines.

Cravates.

ETC., ETC., ETC.

Honorez-nous d'une visite.

Nos marchandises sont étalées de manière à faciliter votre choix. Nos prix sont les plus bas en ville.

SUGGESTIONS POUR CADEAUX AUX ENFANTS LIVRES D'HISTOIRES

La Jeunesse Illustrée dernière édition **1.00**

Album des Belles Images, dernière édition **1.00**

Album de Suzette, dernière édition **.85**

Boîtes de papier à lettres avec enveloppes **.25 A 4.00**

Coffrets de classe, contenant: Crayon de Mine, Plume et porte-plume, gomme à effacer, règle, etc., etc. Prix **.15 A 1.25**

Crayons automatiques, de fantaisie, en noir ou couleurs. Prix **.25 ET .30**

BIJOUTERIE

Bracelets en or ou argent.

Bagues de toutes sortes.

Chaînes.

Colliers.

Chaînes pour médaille scapulaire.

Pendentifs.

Fumeuses-réservoir.

Crayons "Ever-sharp".

Crayons de fantaisie de tous genres.

Sacoches de toutes descriptions.

ETC., ETC., ETC.

JOUETS

CEUX que les ENFANTS VOUDRAIENT TROUVER DANS L'ARBRE DE NOEL

PARENTS! ECOUTEZ BIEN CECI:

Jeudi étant jour de congé pour la plupart des enfants, nous vous conseillons de profiter de l'occasion pour les conduire à notre Paradis des Jouets.

Un vrai régal de plaisir les attend ici. Vous goûterez aussi beaucoup cette promenade. Vous revivrez vos jeunes ans.

Tous les jouets dont vos enfants ont si souvent parlé sont rassemblés ici en un assortiment merveilleux.

Nos prix sont aussi de beaucoup les plus bas en ville.

Vous trouverez au PARADIS DES JOUETS, en un étalage des plus compréhensibles.

Des ornements pour arbre de Noël, Chandelles de couleurs pour arbres de Noël, Montres, Toupies, Tableaux, Ardoises à dessins, Animaux de tous genres, Ustensiles de cuisine, Wagons de toutes descriptions, Services de vaisselle, Berceaux de poupées, Nos fameuses poupées "Paquet Spécial", Machines à coudre, Boîtes de peintures, Paniers à ouvrages,

Ménageries, Jouets en fer, Blocs pour images, Pièces à construction "E-rector", Patins à glace, Patins à roulettes, Jeux de Bagatelle, Jeux de Crokinole, Pianos, Jouets mécaniques, Kiddie Kars, Velocipèdes, Express en bois, Autos, Voitures de poupées.



SOUS-VETEMENTS POUR ENFANTS

25 douzaines de pantalons bouffants, ouatés, marque Penman, qualité pesante, en crème, gris-pâle ou gris-foncé, pour fillettes de 2 à 12 ans. Spécial **.59**

Cambrées Penman, ouatées, en blanc, manches longues, pour fillettes de 2 à 14 ans. Spécial **.69**

Combinaisons "Penman Preferred", couleur naturelle, pour fillettes de 4 à 14 ans. **1.50 A 2.00**

Combinaisons Watson, en laine blanche, manches et jambes longues, pour fillettes de 4 à 14 ans. Prix **\$3. A 3.75**



Combinaisons Wooltex, blanches, manches courtes ou longues, ouvertes en avant, pour bébés jusqu'à 2 ans. P. **.59**

Camisoles en laine et laine et soie, manches longues ou courtes, ouvertes en avant, pour bébés jusqu'à 2 ans. Prix **.98, 1.19 et 1.25**

Camisoles wooltex blanches, manches longues ou courtes, pour fillettes de 2 à 14 ans. Prix **.40 ET .79**

Pantelottes en laine glacée ou brossée, en blanc et en couleurs, pour bébés et enfants. Prix **.98 A 2.50**

SUGGESTIONS POUR CADEAUX DE NOTRE RAYON DE CHAUSSURES

Bottines à patins, différents styles et différentes couleurs dans les pointures 13, 1, 2, 3, 4 et 5 pour garçons. Ce sont des valeurs régulières de **3.50 ET 4.00**. Très spécial **2.49**



Bottines à tige haute, spéciales pour le Ski, dans les pointures 1 à 5 pour garçons et fillettes. Valeurs régulières de **\$7.00**. TRES SPECIAL **5.95**

Pardessus en ca-hemirette, 3 boucles, dans les pointures 3 à 10 1-2 pour enfants. Spécial **1.94**

11 à 2 pour garçons. Spécial **2.14**

TRES SPECIAL POUR JEUDI DANS L'AVANT-MIDI SEULEMENT

Pantoufles en feutre, avec semelles en feutre, courroies et pompons, en rouge ou bleu. Pointures 3 à 7 pour enfants. Prix **.44**

8 à 10 pour enfants. Prix **.54**

11 à 2 pour enfants. Prix **.59**

VETEMENTS POUR GARCONS

UN BON VETEMENT EST UN VETEMENT ECONOMIQUE

L'Economie signifie que vos garçons doivent être bien vêtus et le demeurer longtemps.

Ici vous trouverez un assortiment des meilleures marques de Complets et Paletots, renforcés ou c'est nécessaire, et à prix très modérés.

Nos modèles sont tous fashionables et confortables. Ils plairont assurément à vos garçons, ainsi qu'à vous-même.

Honorez-nous d'une visite. Cela vous donnera une idée de l'étendue de notre assortiment. Amenez vos garçons.

Si vous ne pouvez pas venir, demandez-nous des échantillons avec prix, en mentionnant toujours pour quel âge. Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par la poste.



TEL.

2-6900

LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE.

TEL.

2-6900

ON DEMANDE

CUISINIÈRE DEMANDÉE

MAISON DEMANDEE : — On demande à louer pour le 1 mai prochain une maison d'un seul logement de plus de deux étages, située dans la Haute-Ville. S'adresser mentionnant le prix du loyer et en donnant tous les renseignements nécessaires à Casimir Postal 674, Haute-Ville, Québec. Tél. 4-81 d'après

STENOGRAPHES : — On demande des sténographes bilingues (jeune homme ou jeune fille) possédant une bonne expérience pour prendre en note à Amos, dans l'Albini, l'adresse : 1 casier 60, L'Action Catholique, Québec.
Léc.
Insc. 3-6 fois.

AGENTS

propriétaire est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques
Nécessaires Rouges. Retour chaque se-
maine. Equipement complet; conseil
donné gratuitement. S'adresser à :
CIE PEPINIERE DOMINION, MONT-
REAL. 20-

A LOUER

LOGEMENT A LOUER : — A louer immédiatement logement de maîtres chambres et chambre de bain, tapisseries peintures et vernis à neuf, le tout de première classe, gaz, électricité, cuisine d'émail, cave, hangar, logement très chaud et très ensoleillé. Prix \$300.
S'adresser au propriétaire, M. J. B.

2-1440-W.
Date: 7-5-40.

The seal of the United States Industrial Commission is circular. It features a central figure of a person standing on a pedestal, holding a torch aloft in their right hand. The figure is flanked by two other figures, one on each side, who appear to be in a state of distress or labor. The entire scene is set against a background of a rising sun or a similar radiant light source. The words "UNITED STATES INDUSTRIAL COMMISSION" are inscribed around the perimeter of the seal.

Cité de Québec

DISTRICT DE QUEBEC
HOTEL DE VILLE
CITE DE QUEBEC
REGLEMENT No 16i

Pour amender le règlement No 14
 concernant la fermeture de rues et
 partie de rues
 (Rédigé en langue française)
 A une séance du Conseil de Ville,
 la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel-d-
 Ville dans la dite cité, le 4 décembre

Il est ordonné et statué par le Conseil municipal de la Cité de Québec, ledit Conseil ordonne et statue comme suit, avoir :

1e.—L'article 2 du règlement No 16 passé le 28 mai 1920, est abrogé et remplacé par le suivant : —

La partie de la rue Guyart actuelle
est située entre la ligne vert de
rue Courcellette, telle que rétrécie,
l'alignement ouest prolongé de la

20.—L'article 4 du même règlement est abrogé et remplacé par le suivant : —

« 4.—La rue de la Rivière est, par présent règlement, fermée à l'usage public, depuis la rue LaValtrie jusqu'à la rue de la Rivière.

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, règlement ci-dessus sera lu une seconde fois, pour adoption, le vendredi 11 décembre 1925.




Cité de Québec

HOTEL DE VILLE
CITE DE QUEBEC
REGLEMENT No 360

A une séance du Conseil de Ville
la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel de
Ville dans la dite cité, le 4 décembre
1925, le règlement suivant a été
pour la 1ère fois.

lo.—L'article 1er du règlement No 36-I, passé le 30 novembre 1933, qu'amendé par le règlement No 36 qu'amendé par le règlement No 36-K, passé le 5 décembre 1934, tel qu'amendé par

bre 192, tel qu'amendé par le régime
No 36-M, passé le 30 janvier 15
et tel qu'amendé par le régime
No 36-N, passé le 30 novembre 15
est de nouveau amendé en ajout
dans ledit article, après les mots "
des Posaas", les mots "ENTRE L
RUES LIBERTE ET ST-ROCHE".

20.—Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 96.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi

H.-J.-J.-B. CHOUINARD
Greffier de la CI

© 2006 The Authors
Journal compilation © 2006 Blackwell Publishing Ltd

**FEU Mme Vve
PIERRE NORMAND**

**Ses FUNERAILLES OBTIEN-
DRONT, SAMEDI, LE 3 DÉCEMBRE, A 8 H 30, LE
SÉPULCRE**

La paroisse de St-Eugène.
L'Inlet vient de perdre l'un
des plus anciens paroissiens.
Mme Arthésine Caron, ép-
ouse de feu Pierre Normand, qui
décéda le 3 décembre, à l'âge

La fructueuse alliance de
Sont cinq enfants et un Vold
nom de ses enfants et de ses
deux parents: R. ar Marie-
et Soeur Marie Apollinaire, de
de-Trame de Sion. Campana.
sili; Soeur Marie-Luce, de S.
Paul, Amérique du Sud; de S.
Marie-Enriqueta, de San José,
ta Rica; de Soeur Camille de
les, Dominique de l'Enfant Je
de Mme Pierre Bonnard, de
Alexandre de Kamoussaki, M
phosphore de St-Eugène
de Mmes Georges Coillard et
once Normand, de Brunswick
Léo. Normand, de Lauzon, L
de Mlle Claudia Normand.

St-Eugène,
Elle était aussi la grande
du Hév. Frère Alfred Bouché
scholastique Rédemptoriste, le
sœur de Mme Auguste Gagné,
de L'Islet, de Dame Jales Isidore
de Newrick; de Dame Joie
Thibault de L'Islet; de Dame
Mme Thibault Lamson, Lévis; de
Joseph Caron, L'Islet; M. Ac-
caron et M. Charles Caron.
St-Eugène.

Les funérailles de Mme
mand ont eu lieu, samedi, le
courant, et furent très imposan-
La croix était portée par
pauvre, dévouée, et la collation
qui fut faite, M. Abbé

Les porte-paroles étaient: M.M. Cloutier, Michel Cloutier, E. Bélanger et J.-Bte Dubé.

À l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-Bte Cloutier, curé de la paroisse, et le vice a été chanté par le neveu la défunte, le Rv. Père Art. Gaudet, O. M. I., procureur à St-Sauveur de Québec.

Après la messe, la direction a été faite par M. l'abbé J.-Bte Cloutier, le R. M. Xavier Caron. Les solennités furent rendues: Après l'aveu du corps, Arrêté le pas par M. Flavien Tondreau; A l'enterrement, O Méritum, par M. Philéas Kirouac; après l'élévation.

rouacé à la Post-communication,
seronimi mèl, par M. Flavien
dread.

Assistent de l'Institut des
Stages de L'Institut des Alpes
Caron, Mme Josette Dubé,
né Bernier, M. J.-Sté Dubé,
Mme S. Gamache, Mme Alex.
clerc, M et Mme Abel Cloutier,
Michel Cloutier, M et Mme H.
Poltras, M et Mme Acille Gas
nos neuve, MM. Adj. Thib
Nap. Thibault, Xavier Caron,
Caron, Laurent Caron, Zézear
thot; ses nièces, Hélène et Mi
Caron, M. Alf. Georges Mac
Dard, Xavier Caron, Jean
nest, Thibault, Dario, Rois

Normand; de L'Islet: M. Auguste Gamache, M. et Mme Jos. S. Pierre, M. Adélaïde Dube, Mmes Jos. Thibault, Ad. Thibault, Nap. Thibault, M.M. — Mmes Georges Mercier, et une foule de très bons et très nombreux amis. L'inhumation eut lieu ensuite à la messe. Les prières furent dites par le Rév. Père Normand.

L'Action Catholique offre de plus vives sympathies à cette distinguée famille.

AVIS AUX ENFANTS
CHOEUR

Voulez-vous connaître les
 lieux pour servir à la Gran-
 Messe, aux Vêpres, aux Sa-
 craments du Saint-Sacrement,
 aux Funérailles, le Mercredi
 des Cendres, le Dimanche des
 Rameaux et la Semaine Saint-
 e à la Pêche-Dieu et à la Vi-
 sion de l'Évêque ?
 Achetez le PETIT CEREMO-
 NIAL À L'USAGE DES PASTO-
 RANTS DE CHOEUR (quelques
 pages) parité, 25¢; à la dis-
 position \$5.00, francs.
 Au Secrétariat des Œuvres
 195, rue Ste-Anne, Québec

Magnifiques feuillets de pages, illustrés : avec unequette sous le contour d'unequante sous le contour d'une

Ne se vendent pas en quette sous le contour d'unequante sous le contour d'une

tité moindre, mais on peut assottir.

Vén. Mgr de Lalav.

Le R. P. Alfred Pampalae

Le Frère Edouard Pampalae

Les Martyrs Jésuites

Canada.

La Vén. Marie de l'Innation.

La Vén. Marguerite Bongeois.

La Vén. Mère de l'Yonville.

RADIO S
Victor Northern Electric
(depuis \$42.00)
Atwater-Kent
Marconiphone
Stromberg-Carlson

Hauts - Parleurs Victor-N
thern Electric, Strombe
Carlson, Marconi, Bro
Baldwin & Jewett.
Telephone, Batteries,
cumulateurs et Lampes.

GAUVIN & COURCHES
142 rue St-Jean (Auditorium)

L'EVOLUTION DES CIRCUITS

* PROGRAMME *

KDKA — East Pittsburgh — 309

6 30 p. m. — Concert-diner.
8 30 p. m. — Concert par le trio Plectrum.

WBZ — Nouvelle-Anglettere 333

6 30 p. m. — Orchestre de Leo Reisman
7 00 p. m. — Rapports du marché.
7 05 p.m. — On Ramsay's Radio Four studio de l'hôtel Brunswick.
7 30 p.m. — "Radiq Nature Story", T. J. Burgess.
8 00 p.m. — Récital de piano par Summer Prindle, studio de l'hôtel Kimball.
8 15 p.m. — Programme par Pauline Hammond Clark, studio de l'hôtel Brunswick.
9 30 p.m. — Concert par le Dean Wenton, ténor, de la Worthington Pump and Machinery Corporation d'Holyoke, Eugene E. Cooté, premier ténor; John Cox, second ténor; Harry Baile, première basse; Norman Dash, seconde basse; Albert Shaw, accompagnateur.
10 00 p.m. — Rapports sur la température; descriptions de personnes disparues.

présenté par Richard Kounis et le pe-
orchestre symphonique KDKA, assis
d'un quatuor mixte.
9 00 p. m. — Concert par le petit
orchestre symphonique KDKA.

WBZ — Nouvelle-Anglettere —

6 15 p. m. — Concert-diner trans-
de Pittsburgh.
7 00 p.m. — Rapports du département
de l'Agriculture.
7 05 p.m. — Septième d'une série
causées intitulée: "Backgrounds
English Literature", par le prof.
Charlton Black.
7 30 p. m. — Orchestre de danse
l'hôtel Kimball.
8 00 p.m. — Programme d'université
deuxième Concert du New England
Forestry, à Springfield, Mass.
9 15 p.m. — Programme musical for-
ni par la Noyes Buick Company, stu-
de l'hôtel Brunswick.
10 15 p.m. — Rapports sur la tem-
érature; descriptions de personnes dis-
parues.
10 20 p.m. — Orchestre McEnelly.

6.30 p. m. — Programme des enfants.
7.45 p. m. — Concert-dîner.
7.30 p. m. — Programme "Book of Knowledge".
8.30 p. m. — Concert par le Club Mendelssohn, d'Albany, sous la direction du Dr Frank Sill Rogers, transmis du Chancelier's Hall, Albany.
6.00 p.m. — Bourse et marchés, rapports sur l'état des routes, nouvelles.
6.30 p.m. — Concert par le Trio Trio Eyck, Albany.
7.30 p.m. — "WGY Book Chat", L. Hopkins.
7.45 p.m. — Orchestre du WGY.
8.00 p.m. — Programme par la fanfare de l'armée américaine, Washington D. C.
9.00 p.m. — Heure Royale, par l'orchestre Royal du WIZ.
10.00 p. m. — Discours, "Europe and Ourselves, where Do We Stand?" Herbert Adams Gibbons.
10.30 p.m. — Orchestre du WGY.
Matilda Biglow Rows, soprano.
11.30 p.m. — Récitai d'orgue par Stephen E. Boicclair.

RADIO & MODERN
Robitaille
— *Electric* —
230, rue St-Jacques. — — —
DE FOREST & GOSLEY
FRED-EISEMAN
VICTOR-NORTHERN ELECTRIC
QUADRODYNE
— — — QUEBEC

Bulletin de réception de la veille

■. ■. — Le bulletin ci-contre indique la réception moyenne du radio dans la ville de Québec. La réception est faite au moyen d'un appareil régénératif neutralisé.

A black and white line drawing of a man sitting in a chair at a desk. On the desk is a vintage radio set with a large speaker and a tuning dial. A small fan is also on the desk. The man is looking towards the radio.

ACHETER VOTRE RADIO

Vous trouverez dans notre assortiment de plus de trente-cinq modèles différents un Radio qui vous conviendra et que vous serez fier d'acheter.

**Complet
avec
HAUT-PARLEUR**

**DE FOREST-CROSLEY—FREED-EISEMANN
— VICTOR-NORTHERN — " STROMBERG
CARLSON."**

Termes pour vous convenir.

C. Kobrin

1

L'Arome Délicieux du Thé Vert

"SALADA"

est dû au mélange des jeunes feuilles et des bourgeons. Supérieur à aucun thé Japon ou Gunpowder. Essayez-le!



LES SOUSCRIPTIONS S'ELEVENT A \$11,000

L'Association des sports d'hiver de Québec a recueilli dans la seule journée de lundi, qui était la première de sa grande campagne de souscription, un montant de plus de \$1,000. Avec les souscriptions qu'elle avait déjà reçues et celles qui lui sont promises, elle possède déjà un montant de \$11,000 sur son objectif de \$20,000.

Voici la liste des souscriptions reçues lundi :

P.-A. Alain	\$100
Jules Gauvin	100
Myrand et Pouliot	100
Syndicat Québec	100
L.-P. Turgeon	100
Seifert et Sons	100
Kerhulu Ltée	100
J.-E. Livernois Ltée	100
G. Cart et Transfer	100
Henri Gagnon	100

Une couple de montant de \$50, ont été jusqu'ici offerts à l'Association, qui a eu en outre la promesse de quelques grosses souscriptions pour aujourd'hui. Ceux qui ont été chargés du prélèvement des souscriptions reçoivent partout un accueil cordial et on s'attend à ce que cette campagne rapporte un immense succès. A Limoulin, la Ligue des Citoyens a donné avec enthousiasme dans le mouvement et nommé des délégués qui aideront M. E.-A. Charland à recueillir les souscriptions dans ce quartier. Ces délégués sont : l'évêque J.-M. Desrosiers, M. L.-A. Desrosiers, D. MacMillan, F. Gilbert, Alphonse Lafleur, O. Lacroix et E. Lacroix. Cette campagne commence dans les plus heureux auspices.

UNE SCENE A LA JOUTE D'HIER A MONTREAL

LA POULE MECONTENTE D'UNE DECISION LANCE TOUTES SORTES DE PROJECTILES SUR LA GLACE. — LE CANADIEN EST D'INFATIGABLE FAIR 6 A 2

Montréal, 9. — Le club New-York a défait le Canadien par un score de 6 à 2 en présence d'une foule de 7,000 personnes hier soir à l'Aréna Mont-Royal.

La Joute, ou plutôt la fin de la Joute fut enlevante, car elle a été marquée de passages mouvementés et l'arbitre Jerry Laflamme de Toronto, doit en avoir assez de Montréal depuis hier soir. Dans le dernier engagement, alors que le Canadien faisait des efforts désespérés pour améliorer son sort, Joliat compta un point sur une passe de Boucher. L'arbitre décida qu'il y avait eu hors-jeu, mais la foule avec raison, savait bien qu'il n'y en avait pas eu.

Il s'en suivit donc un vacarme d'enfer où les spectateurs manifestèrent leur mécontentement. Plusieurs se sont oubliés et ils ont lancé toutes sortes de projectiles sur la glace. L'arbitre était en dehors de son droit et le point de Boucher était mérité et il aurait dû compter.

Les Yankees ont remporté la victoire à la deuxième période où ils enregistrent trois points.

Dans la dernière période les Canadiens eurent une attaque et New-York dut travailler dur. Les deux points du Canadien furent faits dans cet engagement. Finalement Randall put accrocher la rondelle et après une superbe course augmenta le score de son club. Là les partisans du Canadien perdirent tout espoir.

Forbes fut l'étoile des visiteurs et il peut être tenu largement responsable de la victoire de son club. Pour le Canadien, Joliat, Morenz, Boucher, Leduc et Mentha ont fait un gros travail.

CHEZ LES AMATEURS

Ottawa, 9. — Le National a ouvert lundi soir, la saison de hockey senior en jouant contre le club Canadien d'Ottawa, à l'Auditorium.

Le résultat de la partie a été de 5 à 3 en faveur du Canadien. Le public qui assistait à la partie n'était pas très nombreux. Jean Sauvé et Lucien Gervais ont tous deux figuré dans l'équipe du National.

Parmi les principaux invités, on remarquait les RR. FF. Olliphus, Directeur; Palasia, sous-directeur; Rémi, directeur du Corps de Cadets et directeur de la Ligue Juvenile de hockey; Bernard et Jules, directeur et sous-directeur du club de ski, etc. Avaient aussi pris place, aux premiers rangs, MM. Adrien Vollelle du "Jeune-Canadien"; John Lavoie du "Jeune Québec"; D. McDonald du "Shamrock"; Frs. Godbout du "Victoria", etc.

**SAVON
BABY'S
OWN**

BABY'S OWN SOAP

Cinq générations de Canadiennes l'ont recommandé

Nouvelles de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 9. — La cour criminelle s'est ouverte ce matin sous la présidence de l'honorable juge Letellier. On fera aujourd'hui le choix des jurés.

OFFICIERS ELUS

Les élections à la Chambre de Commerce ont donné le résultat suivant: Président, M. E.-H. Cimon; vice-président, M. Cha. Steward; trésorier, M. Walter Topping; secrétaire, M. Luder Lavoie; directeur, M. A. Duchesneau; Jos. Hamel, A. Mérette, P. J. Bérubé, H. P. Monarraz, C. E. Raymond et J. O. Binot.

LA NAVIGATION

Malgré la saison avancée une goélette de Québec est arrivée au quai de la "Pointe", au commencement de la semaine, avec une cargaison consignée à L. H. Levasseur, marchand de gros.

LES FERMIERONT

Par suite d'une entente entre les avocats, les bureaux des hommes de loi seront fermés à l'avenir, le samedi après-midi. Avis donc aux intéressés.

GARE AUX GLISSEURS

La police est sévère cette année pour les glisseurs dans nos rues. Plusieurs amateurs gaminis se font vu, cette semaine, confisquer leur traîneau comme premier avertissement de l'observation des règlements.

DES DOMMAGES

Des dommages causés par un incendie à la résidence de M. Léon Baillieu s'élevaient à \$3,500.00.

MAGASIN FERMÉ

Ernest Dubé, marchand de gros, ont été mis en faillite cette semaine.

AGRANDISSEMENT

MM. Frenette et Beaulieu font faire des agrandissements à leur magasin dans le but de développer leur commerce.

CHEZ LES INSTITUTEURS

M. l'inspecteur l'italien a donné une conférence pédagogique, vendredi, aux institutrices et instituteurs de la ville. Cette conférence a été donnée dans la salle du couvent du Bon Pasteur.

MORT PROMPTE

M. J. S. E. Boucher, de St-Roch, qui occupait depuis un mois à peine la position de comptable à la banque Provinciale de cette ville, est décédé après quelques jours de maladie, à l'hôpital de cette, où il avait subi une opération.

POUR FEU EUGENE VALLIERE

Le service anniversaire de feu sieur Eugène Vallières sera célébré à St-Patrice, jeudi, le 10 courant, à 9 heures.

DECES

Mme Syrio Salomon, née Albina Côté, est décédée cette semaine, à l'âge de 33 ans et après une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu à St-Patrice, le 8 courant.

ST. METHODE

DECES ET FUNERAILLES

St-Méthode, Beauce, 7. — Jeudi, 26 novembre, s'est éteint dans la cinquante-neuvième année de son âge, Mme Vve Hector Nadeau, de St-Méthode. Mme Nadeau était depuis quelques jours seulement à l'hôpital de Beauceville, où elle suivait un traitement sous les soins de M. le Dr Desroschers de Beauceville, lorsque la mort vint tout à coup la ravir à l'affection des siens. La dépouille mortelle fut immédiatement transportée à sa résidence à St-Méthode.

Lundi, le 30 novembre, avaient lieu dans l'église paroissiale les funérailles de la défunte, M. Ludger Tardif, marchand, de St-Méthode. Conduisait le corbillard, M. Philémon Tardif, beau-frère de la défunte portait la croix. Les porteurs étaient MM. Albert Nadeau, de Shebrooke, Damase Bileau, de Shebrookeville, Napoléon Nadeau, de St-Méthode, beaux-frères de la défunte et M. Joseph Belanger, de Woodville, Conn., frère de la défunte. On remarquait aussi dans l'assistance un autre frère de la disparue, M. le notaire Amédée Leblanc, de St-Philippe de Laprairie. Outre les nombreux parents et amis accourus de toutes parts, la paroisse presque entière assistait aux funérailles, rendant par là un dernier hommage à la chère disparue et témoignant d'une manière plus manifeste ses plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

La levée du corps fut faite par M. le curé de la paroisse, et c'est M. l'abbé Ed. Lavoie, curé de St-Méthode, maintenant curé à Saint-Flavien, Lotbinière, qui officia, assisté de M. l'abbé Rosaire Nadeau, fils de la défunte, comme diacre, et de M. l'abbé Beaudry.

LES HEMORRHOIDES DISPARAISSENT

Quand l'onguent PAZO est appliqué parce que son action est positive.

Il commence tout de suite par faire disparaître l'inflammation et diminuer l'enflure. La première application apporte Grand Soulagement. Fait disparaître la démangeaison instantanément et soulage promptement l'irritation.

Des essais sérieux dans des cas anciens ont prouvé que l'on peut compter d'une manière absolue sur l'Onguent Pazo pour arrêter tous les cas d'hémorroïdes, intérieures ou extérieures, saignantes ou qui dérangent et cela dans le plus court espace de temps possible. Recommandé par les Médecins et les Pharmaciens.

L'Onguent Pazo est vendu en tube, avec canule 75c et en boîte de ferblanc 50c. La circulaire qui accompagne chaque boîte ou tube, vous donnera sur les hémorroïdes des renseignements que tout le monde devrait connaître.

Paris Médecine Co., 193 Spadina Ave. Toronto, Canada.

comme sous-diacre; tous deux professeurs au Séminaire des Vocations tardives, de St-Victor.

On remarquait au chœur le R. Père Dumas, Provincial des Clercs de St-Viateur, frère de M. le curé, MM. les abbés E. Turgeon, G. Bileau et C. Faucher, professeurs au Séminaire des Vocations tardives; M. l'abbé Bouffant, vicaire à la paroisse de St-Ephrem et M. l'abbé Côté, ecclésiastique du Séminaire de St-Victor.

Après le service, une foule nombreuse se mêlait à la famille en pleurs, et reconduisait la défunte à la dernière demeure, où elle s'en est allée dormir le grand et profond sommeil de la mort, près de son époux qui l'a précédée de deux ans dans la tombe.

Mme Nadeau laisse, inconsolable de sa perte, six fils, dont MM. Florian Nadeau et Lauréat Nadeau, cultivateurs, de St-Méthode, M. l'abbé Rosaire Nadeau, professeur de philosophie au Séminaire des Vocations tardives, de Saint-

"Maux de Tête et Accès de Bile Sont Maintenant Disparus"



Mme John Ireland, de Nobleton, Ont. écrit:

"Je souffrais beaucoup de violents maux de tête et d'accès de bile. J'essayai bon nombre de remèdes sans en retirer aucun profit jusqu'au jour où l'on me conseilla de faire usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Elles m'ont complètement soulagée et je me sens une toute autre personne. Je suis bien reconnaissante de ce que les Remèdes du Dr Chase ont fait pour moi, et vous pouvez faire usage de ma lettre pour le bénéfice d'autres personnes."

LES PILULES DU DR. CHASE POUR LE FOIE ET LES REINS

35 sous la boîte chez tous les marchands ou à la Dr A. W. Chase Medicine Co., Ltd., Toronto, Canada.

Lorsque vous buvez du BOVRIL vous buvez du boeuf

**DEPENSEZ UN
PEU MOINS**

La plupart des gens s'imaginent qu'ils ne peuvent rien mettre de côté. Ils pensent à de grosses sommes et négligent d'accumuler les petites sommes. Quel que soit votre revenu, dépensez moins. D'autres épargnent ce que vous gaspillez. Prenez des habitudes d'économie en vous inscrivant à la

Caisse de Noël

Le meilleur accueil vous est réservé.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, PLUS DE
\$128,000,000

LE SKI A L'ACADEMIE

L'inauguration officielle du Club de Ski de l'Académie Commerciale eut lieu dimanche dernier par un concert-causerie sous la présidence d'honneur du Révérend Frère Olliphus, Directeur de l'Institution.

Le programme musical fut rendu par les membres de l'orchestre du Club parmi lesquels MM. A. Tremblay, Robert Warren et F. Lamontagne méritent tout spécialement de chaleureuses félicitations.

Il y eut discours par les officiers du club, M. J.-Edouard Lamoureux, le président rappela surtout dans son discours le souvenir de feu le regretté Frère Orestus qui avait été avec le Rév. Frère Olliphus, les premiers fondateurs du club de ski, et la perte que le club avait subi par sa mort et remercia aussi le chef Frère Directeur du comité qu'il lui avait donné, lequel sem-

blait bien disposé pour mener à bonne fin leur association sportive. Chacun des autres membres du Conseil adressèrent la parole: MM. C. Pages, R. Lantôt, H. Marois, J. Dunn, L. Bouchard, J.-L. Dubé et Paul Duchaine.

Le discours le plus important de cette fête fut sans contredit celui du Révérend Frère Olliphus, directeur, qui promit son appui pour le maintien du club, donna aussi de précieux conseils aux skieurs, remercia le président des quelques mots de souvenir à l'adresse du regretté Frère Orestus et félicita le comité de l'organisation de cette délicate soirée.

Parmi les principaux invités, on remarquait: les RR. FF. Olliphus, Directeur; Palasia, sous-directeur; Rémi, directeur du Corps de Cadets et directeur de la Ligue Juvenile de hockey; Bernard et Jules, directeur et sous-directeur du club de ski, etc. Avaient aussi pris place, aux premiers rangs, MM. Adrien Vollelle du "Jeune-Canadien"; John Lavoie du "Jeune Québec"; D. McDonald du "Shamrock"; Frs. Godbout du "Victoria", etc.

Deux Soeurs ont pris les PILULES ROUGES

La pâleur du teint et de la muqueuse, les palpitations, la nervosité, l'irritabilité, les sensations d'épuisement, de faiblesse, la perte de l'appétit, les irrégularités, les douleurs périodiques sont des symptômes à surveiller. La jeune fille et la femme qui en souffrent devraient employer les Pilules Rouges spécialité recommandée dans l'anémie et les maladies de la femme.

Deux jeunes filles, les deux soeurs, ont recouvré force et santé avec l'emploi des Pilules Rouges et en font voir la valeur dans les témoignages qui suivent:



Mlle Marie-Ange Julien

"Quand j'allais à la classe, je m'appliquais beaucoup à l'étude parce que je tenais à réussir le mieux possible. Je m'étais ainsi épuisée, états devenue nerveuse, et je dormais peu. Ma mère qui m'avait remarqué me garda à la maison et me fit prendre les Pilules Rouges qu'elle avait elle-même avantageusement employées. Pendant un an j'ai été fidèle à les prendre, ce à quoi je dois le rétablissement de ma santé. Aujourd'hui ma mère est morte, je suis à la tête d'une famille de huit personnes dont l'entretien met à l'épreuve mes forces et mon courage. J'ai pu soutenir à la tâche, mais me rappelant les conseils de ma mère, je préviens l'épuisement par l'emploi fréquent de quelques boîtes de Pilules Rouges." Mlle M. Ange Julien, 44, rue St-Malo, Longue-Pointe, Montréal.



Mlle Blanche Julien

"J'étais eu la grippe qui m'avait trop affaibli pour être capable de retourner à la classe. J'ai été des semaines à ne pouvoir passer une journée entière debout tant je me sentais accablée et portée au sommeil. Mon appétit n'était pas bon, mon teint était pâle, mes yeux ternes. J'étais à bout d'haleine après avoir marché un peu ou avoir monté un escalier. Je ne cherchais donc ni à m'occuper ni à m'amuser. Sachant ce que ma soeur avait obtenu des Pilules Rouges j'en ai pris et me suis bien rétablie. Maintenant je travaille dans une manufacture, sans perdre de temps, mais je dois aussi que je ne manque pas d'employer des Pilules Rouges aussitôt que mes forces semblent diminuer." Mlle Blanche Julien, 44, rue St-Malo, Longue-Pointe, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570 rue St-Denis, (N. B. Le No 274 n'existant plus à cause du changement, fait par la ville.) Nos médecins sont à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses.) Vous serez satisfaites des conseils qu'ils vous donneront pour rien.

AVIS: Soyez énergiques pour votre santé. Refusez les substitutions au cent, soit en bouteilles ou en boîtes de carton. Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont dans des boîtes de bois. L'étiquette porte un No de contrôle et le nom de notre Compagnie. Les indications de notre médecin dans la circulaire sont précieuses, suivez-les bien. Chez tous les marchands ou par la poste sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LIMITEE, 1570, rue St-Denis, Montréal

**CIGARE
CHECK 5¢**

Chaque bouffée, un délice

LE PERE NOEL VIENT S'INSTALLER A L'ACTION CATHOLIQUE



A son arrivée, il nous a félicité d'avoir distribué des portraits de St Thérèse de l'Enfant-Jésus.

"Ceux que j'ai vus dans mes voyages et mes courses, dit-il, à travers le pays, ont donné satisfaction partout.

Sur son conseil nous continuerons jusqu'au 20 décembre l'envoi de ces ravissantes images.

EN PLUS A TOUS CEUX qui enverront leur bulletin de souscription rempli, le Père Noël mettra sa carte de visite dans l'enveloppe qui leur rapportera le reçu officiel.

On sait ce que signifie la carte de visite du Père Noël: c'est un cadeau, une surprise!

Donc c'est le temps plus que jamais de remplir votre bulletin de souscription afin d'avoir la carte de visite du Père Noël accompagnée de ses éternelles.

Tout le monde doit écrire, car il y a des cadeaux à l'Action Catholique pour tous.

A tout abonné qui nous fera parvenir son abonnement, que cet abonné demeure à la ville ou à la campagne; qu'il reçoive l'édition quotidienne ou hebdomadaire, nous enverrons avec plaisir ce souvenir précieux du Père Noël par la maille.

Tel que dit plus haut, écrivez dès aujourd'hui, envoyez-nous votre bulletin de souscription et aussitôt, sans délai, nous vous retournerons vos portraits avec le cadeau du Père Noël.

Vous avez peut-être hésité jusqu'à ce jour pour écrire; mais à présent il n'est plus de mise de retarder encore.

STE THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Popularité

Nous savions que la popularité de Ste-Thérèse était grande, cependant, nous n'avions jamais soupçonné qu'elle fut aussi répandue.

Des faveurs

Nous amis de cette sainte, nous disons tous qu'après une neuvaine en son honneur devant son image, ils ont obtenu la guérison demandée, la position sollicitée, une faveur désirée. Nous encourageons donc nos abonnés à s'adresser à cette grande sainte. Nous pouvons vous procurer, à cette fin, une belle grande image (17 x 12 1-2 pouces) de Ste Thérèse faite à nos ateliers.

Un Souvenir

Après la médaille du jubilé ou de l'année sainte dont la demande a été si grande à nos bureaux, c'est sans contredit un souvenir très précieux qui vous rappellera "l'année de la canonisation de tant de Saints et Saintes qui nous sont si chers.

Condition unique

Pour se procurer cette prime appréciée, il n'y a qu'une condition à remplir, payer son abonnement en remplissant le bulletin ci-dessous. Cette photographie en librairie se vend \$1.00; ici nous vous l'offrons en échange du prix de votre abonnement.

Seront refusées

Un souvenir aussi dispendieux pour nous ne pourra être expédié sans la condition requise tel que mentionnée ci-haut. — C'est pourquoi les demandes non accompagnées du bulletin d'abonnement dûment rempli seront refusées.

Ne retardez pas à nous envoyer votre bulletin de souscription. — Ces photographies ont été tirées en nombre limité, les premiers arrivés seront les premiers servis.

**BULLETIN
D'ABONNEMENT**

Découpez soigneusement ce bulletin et envoyez-le à l'Action Catholique, 103 rue Ste-Anne, Québec.

Monsieur le Gérant,

Vous trouverez ci-inclus la somme de

pour un an d'abonnement à l'édition quotidienne ou hebdomadaire.

Signé

Paroisse Comté

P.-S. — Vous voudrez bien m'expédier par le retour du courrier la ravissante photographie de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus tel que promise à vos abonnés ainsi que le Cadeau du Père Noël.

Edition quotidienne aux Etats-Unis \$5.00
Edition hebdomadaire aux Etats-Unis \$2.50
Edition quotidienne à la campagne \$4.00
Edition hebdomadaire à la campagne \$2.00
Edition hebdomadaire à la ville (Québec) 3.00

N'envoyez pas d'argent dans une enveloppe. Servez-vous plutôt de bons-poste ou de chèques ACCEPTES, PAYABLES au pair à Québec.

Il y a avantage pour les abonnés de se servir du bulletin d'abonnement. Si vous recevez déjà le journal, découpez la bande-adresse et incluez-la dans votre demande de renouvellement.

CALENDRIER LE PROCHAIN CARDINAL

Jeu. 10 décembre 1925
Saint Melchior, pape, un
Les plus sublimes pensées ne
sont rien sans les œuvres.

Bulletin météorologique
VENTS D'OUEST. — BEAU ET
FROID.

UNE CONFERENCE DE MGR C. ROY

Monsieur Camille Roy est parti, hier soir, pour Rivière-du-Loup en vue d'assister aux funérailles de l'abbé Blais.

NOCES D'OR

M. l'abbé Ernest Nadeau, ancien directeur au Grand et Petit Séminaire de Québec, fêtera, en mars prochain, ses noces d'or de prêtre.

POUR LE C. NÉNAIRE DU CARDINAL LAVIGERIE

On fête, cette année, en Algérie et en différentes villes de France, le grand apôtre des noirs que fut le cardinal Lavigerie. Fondateur de la Congrégation des Pères Blancs, dans laquelle sont entrés et entrent encore, chaque année, bon nombre de missionnaires n'ont pas de pays de naissance. Le cardinal Lavigerie fut l'un des plus grands figures de son temps. Il devenait que ce centenaire ne demeurât pas ignoré dans notre ville de Québec.

Aussi bien, jeudi soir, demain, le 10 décembre, à la ville des Promotions de l'Université Laval, le professeur Henri Gagnard de Champlain donnera une conférence, à huit heures précises, sur : "Un conquérant d'âmes et de continents : le Cardinal Lavigerie."

TROIS PAROISSES

La Cité de Québec s'agrandit, au point que plusieurs paroisses ont dû être fondées en ces derniers temps.

Il est question que deux autres paroisses soient aussi créées dans un avenir relativement prochain : l'une qui ferait tampon entre Saint-Sacrement et Notre-Dame du Chemin, et une seconde qui serait contigue à Limboul.

De plus, nous avons déjà parlé d'autre paroisse, profane celle-ci, qui serait fondée à St-Malo.

A L'UNIVERSITE

Comme nous l'avons annoncé samedi, un banquet intime a marqué, hier, la fête patronale de l'Université. Le Séminaire de Québec ne manque jamais de convier à la table de famille ses collaborateurs dans l'oeuvre de l'enseignement supérieur. En cette journée marquée du huit décembre, il nous fait plaisir de constater que deux ans, soit en 1927, laval aura atteint ses trois quarts de siècle.

Monsieur Camille Roy, recteur, présidait ce repas annuel. Parmi les hôtes d'honneur, il y avait NN. SS. J.-A. Langlois, L.-A. Paquet, François Pelletier, G.-N. Gariépy et Eugène Lafamme; MM. les Chanoines C. Beaulieu et J.-N. Gignac; Sir François Lemieux, Administrateur de la Province; l'hon. M. L. A. Taschereau; l'hon. M. G.-E. Amyot, C. L.; MM. les Juges C.-E. Dorion, A. Bernier, A. Marchand, A. Lefebvre et P.-A. Choquette; l'hon. M. C. DeLoe; M. le Commandeur Cyrille Tessier, et autres.

Monsieur Camille Roy, prononça une délicate allocution, soulignant au passage, entre autres choses, les noces d'argent politiques du Premier Ministre, la belle générosité de l'hon. M. Amyot, la double bienveillance des Administrateurs, S. G. Monseigneur J.-A. Langlois et Sir F.-X. Lemieux, etc. Il remonta ainsi aux origines de la maison :

"Voilà aujourd'hui 73 ans que laval existe. C'est le 8 décembre 1852 que S. M. la Reine Victoria signa à Westminster notre charte royale. C'est donc un anniversaire de naissance que vous venez célébrer, avec nous. Et en nous rapportant aujourd'hui vers le berceau modeste de notre université, nous ne pouvons manquer de revoir groupés autour de ce berceau nos prédécesseurs dans la direction du Séminaire, les éducateurs, les pères, qui en 1852, avec un peu de ressources, osèrent fonder une si grande oeuvre. Mais tout l'épiscopat, toute la province de Québec avaient demandé au Séminaire de fonder cette oeuvre ; et les directeurs de ce temps, les abbés Casault, Parent, Aubry, Fournier, Léon et Louis Gignac, n'hésitèrent pas à répondre à cet appel. Ils avaient sans doute quelques lourdes obligations si imposantes au Séminaire, pour eux et leurs successeurs, mais parce que l'oeuvre était nécessaire à notre province, et parce que le Séminaire ne veut jamais se résigner quand il s'agit de mettre le capital de ses hommes et de ses ressources au service du peuple, ils accomplirent ce geste de fondateur qui grandit toutes leurs personnes et qui les place devant l'histoire comme de grands bienfaiteurs de notre race."

Heureux celui qui le malheur a poussé, le soir, au pied d'un autel, ou derrière les colonnes de quelque temple solitaire pour y trouver la joie de son âme en la terre et des hommes.

— M. J. Marchand

CES RUMEURS AU SUJET DE MGR EMAIRD ET DE MGR S. NOTT

Il court toujours des rumeurs et le plus sâre d'ordinaire est bien de les laisser courir, puisque c'est souvent le plus sûr moyen de leur procurer une mort naturelle et rapide.

Mais il n'en va pas ainsi de toutes les rumeurs. Quelques-unes malheureusement n'ont pas besoin d'être vraies, ni même vraisemblables pour causer du tort. Pour celles-là il vaut mieux les éliminer tout de suite au grand soleil, qui leur est aussi fatal qu'à la gentille microbienne. Telle est la rumeur récente, recueillie même par quelques journaux, et qui voudrait que Mgr Paré, évêque de l'Ontario, revienne de Rome, où il est allé assister à la cérémonie de la mise de la pierre sainte, avec le chapeau de cardinal, et pourvu en outre d'un coadjuteur avec future succession dans la personne de S. G. Mgr Sinnott, actuellement archevêque de Winnipeg.

CHEZ LES ZOUAVES

DEUX PROMOTIONS IMPORTANTES

Au mois d'août dernier, M. Geo. Gagné, capitaine des Zouaves de la Légion, fut promu au grade de major en chef du Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens par le Colonel C.-E. Rouleau, en récompense des services que cet officier a rendus à sa compagnie et même au sudit régiment, depuis qu'il a revêtu l'uniforme de Zouave en 1901. Le nouveau major a accueilli sa promotion avec une vive satisfaction; c'était tout naturel après 24 ans de service. Le travail et le dévouement sont toujours récompensés tôt ou tard.

La promotion de M. Gagné laisse donc vacante la place de capitaine de la compagnie No 1. Le Bureau de Régie de cette compagnie fut appelé à remplir cette lacune, le 19 novembre dernier, il désigna unanimement M. le Lieutenant J.-E. Dion pour remplacer M. Gagné comme capitaine, mais M. Dion refusa la position qu'on lui offrait, parce que ses occupations ne lui permettaient pas de remplir cette fonction avec tout le dévouement et le travail que le grade de capitaine exige.

La position fut ensuite offerte à M. le Lieutenant Georges Julien, sur une proposition qui fut adoptée unanimement. M. Julien déclara sa position qu'il accepterait la position, à condition que M. J.-E. Dion et tous les membres du Comité lui aidassent à remplir honnêtement sa nouvelle charge dans la compagnie.

M. Dion promit tout son zèle, ses concours à M. Julien, et les membres du bureau de Régie lui firent la même déclaration. Le nom de M. Julien fut donc envoyé le 20 novembre à l'état-major du Régiment pour être approuvé comme capitaine de la compagnie No 1. Le chevalier Alfred Francoeur, commandant du 1er Bataillon, approuva la nomination de M. Julien le 26 novembre, et le Colonel du Régiment la sanctionna le 30 du même mois.

Sous la direction de leur nouveau capitaine, les Zouaves de Québec sont convaincus qu'ils continueront de marcher dans la voie de la prospérité et du succès.

Communiqué.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Une assemblée spéciale de cette société aura lieu, le 10 du courant à 8 heures du soir, à la salle de l'Alley, pour affaires très urgentes. Tous ceux qui ont acheté leurs cartes pour l'année courante ont droit d'assister à cette assemblée. Canadiens-français de St-Jacques, s'il vous plaît, d'aller exprimer votre opinion sur les questions qui seront soulevées. Que personne ne manque à cet appel car il est du devoir de chacun d'être présent à cette réunion.

Jos. LARBE,
Secrétaire
182 rue Morin.

MORT DE Mlle YVETTE BOISSEAU

M. Eudore P. Boisseau, gérant de la succursale de la Banque Nationale Canadienne à Lauzon, et Mme Boisseau viennent d'être plongés dans un deuil aussi cruel qu'inopiné par la mort de leur fille aînée, Yvette, survenue lundi matin.

Mlle Boisseau a succombé à une maladie de quelques heures, à l'âge de 20 ans et 6 mois.

Dotée de qualités qui faisaient le bonheur et la joie de ses parents, sa mort crée un vide non seulement au sein de sa famille incalculable, mais aussi dans le cercle de ses nombreuses amies, qui pour la plupart n'avaient même pas eu le temps de connaître sa maladie avant d'apprendre son décès.

La défunte laisse outre son père, et sa mère, quatre frères : Guy, Marcel, Jacques et Gilles, et trois sœurs : Denise, Lolita et Louise-Liane. Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à Lauzon. Nous prions M. et Mme Boisseau d'agréer l'expression de notre sympathie la plus vive dans leur deuil.

— Le cabinet Brind a définitivement nommé le sénateur Victor-Henri Brénger représentant de la France à Washington, pour une période de six mois, et peut-être davantage, avec l'espoir qu'il y réussira à négocier enfin, avec messieurs les Yankees, la fondation de la dette de guerre de la France.

COMMENT LE PILOTE LACHANCE A-T-IL PERI?

Diverses rumeurs circulent à ce sujet. — A-t-il été victime d'un accident ou d'un crime? — Une récompense de \$1,000 est offerte à celui qui retrouvera le corps. — Le déchargement du "Airdale" continué. — On tentera de le renflouer demain.

La disparition mystérieuse du pilote Jules Lachance, qui commandait le steamer "Aldredale" lors qu'il s'est échoué samedi soir sur la côte est de l'île aux Coudres, continue de faire encore plus que l'accident lui-même, le sujet de commentaires dans les cercles maritimes de cette ville.

Il ne fait de doute pour personne que l'infortuné Lachance est mort, mais les circonstances dans lesquelles il a perdu la vie ont fait naître diverses hypothèses, les unes plus graves que les autres, et entre lesquelles les opinions semblent très partagées.

Que le pilote ait pu être victime d'un assassinat, beaucoup croient et cette hypothèse n'est pas la moins discutée, ni celle qui rallie le moins d'opinion. Ceux qui croient à la possibilité d'un crime sont d'avis que Lachance aurait été assassiné et jeté à la mer. Pour approfondir cette hypothèse, il faudra nécessairement attendre que le corps soit repêché. A moins que l'enquête qui se fera sur cet accident maritime ne permette d'éclaircir ce point, le plus grave de tous.

Des marins d'expérience sont par contre d'opinion que Lachance a été victime d'un accident alors qu'il essayait de déterminer la position du navire après son échouage. Suivant le message reçu à Québec, il a disparu une heure environ après l'accident. Il est fort plausible que le pilote, craignant que la navire ne fut englouti avec son équipage, ait fait lancer les machines à pleine vitesse afin de le jeter à la côte, et que, étant alors penché sur le bord du bateau pour surveiller sa marche, le contrecoeur l'ait jeté à la mer, mais on ne peut expliquer que l'accident, — si vraiment accident il y a eu, — soit survenu après 24 ans de service.

Le steamer "Whittington", qui est actuellement à Québec a rencontré le "Aldredale" vers cinq heures de l'après-midi. Le capitaine S. Jones du "Whittington" a fait cinq heures au navire pour franchir les douze milles qui séparent l'endroit où il se fit sa rencontre de celui où il s'est échoué, puis que l'accident s'est produit vers dix heures. Cela porte à croire que le "Aldredale" a probablement touché fond à la Traversée et que le pilote voyant qu'il était sérieusement compromis, a décidé de l'échouer sur la côte de l'île aux Coudres.

On est absolument sans nouvelles du capitaine Butcher, du "Aldredale", qu'on disait en route pour Québec. On croit que le capitaine est arrivé à Québec, mais le fait qu'il est resté introuvable depuis lundi porte à croire qu'il est immédiatement parti pour Montréal où se trouvent les agents du navire. Rien n'a été encore fait hier soir pour renflouer le "Aldredale". Le déchargement de sa cargaison se poursuivait, mais on avait sur tout beaucoup de difficultés à pomper l'eau qui envahit sans cesse ses compartiments. Le bateau est sérieusement endommagé, et bien que les pompes et les équipes travaillent sans interruption, l'eau augmente sans cesse à l'intérieur du navire. On espère cependant arriver à lui faire des réparations temporaires pour le renflouer et le conduire à la cale sèche de Lauzon où il passerait l'hiver.

Aucune disposition ne sera prise pour la tenue de l'enquête sur cet accident avant que le navire ait été renfloué, ou qu'on ait définitivement décidé de l'abandonner, si son renflouement est jugé impossible. L'échouement du "Aldredale" sera profitable dans une certaine façon aux insulaires de l'île aux Coudres. On a jeté à la mer une quantité considérable de sacs de farine, et les résidents de l'île sillonent le fleuve en chaloupes pour les recueillir et en faire leur profit. Il y avait à bord deux mille tonnes de farine en sacs, et le reste de la cargaison se composait de sacs de ciment. Une cinquantaine d'hommes travaillent au déchargement. On ne croit pas que ce travail soit terminé avant ce soir ou demain matin.

On tentera demain probablement un premier effort pour renflouer le navire. Si cet effort est possible, on croit que le tirage de Québec vendra pour un million de dollars le corps du "Aldredale" à la cale sèche de Lauzon où il passera l'hiver.

Une récompense de \$1000 est offerte ce matin par la famille Lachance et la corporation des pilotes de Québec à celui qui retrouvera le corps de l'infortuné pilote. Des recherches actives sont faites par une équipe d'hommes. On croit que le département du Procureur-Général va instituer une enquête sur la mort de Lachance.

LE MANUEL DES PARENTS CHRETIENS

Voilà un titre qui signifie bien ce que renferme le livre. Ce manuel de l'abbé Mailloche est un résumé des enseignements de l'Eglise sur les devoirs des parents chrétiens. L'auteur y traite ce sujet d'importance capitale et toujours actuelle avec une sage expérience basée sur de longues années de missions. Ce livre doit avoir sa place d'honneur dans tous nos foyers catholiques, à côté de l'Evangile et du catéchisme. Avec les lumineuses leçons et les salutaires conseils qui abondent en ses pages, il sera toujours le sage conseiller des parents chrétiens.

Prix : \$0.55 franco. Le Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

COMMUNICATION LES CAISSES POPULAIRES

Nous avons exprimé le désir de voir les Unions Régionales couvrir la Province de Caisses, au cours de la prochaine année, spécialement pour hâter la solution du problème du crédit agricole. "Nous ne croyons pas, dit M. Poulin, qu'il soit possible de couvrir la Province de Caisses, dans l'espace d'une année, même avec la plus active propagande; nous ne sommes pas trop vite en besogne."

Il semble que nous n'ayons pas besoin d'ajouter que la Province pourrait être couverte de Caisses, sans qu'il y ait une Caisse dans chacune des paroisses de la Province. En tout cas, disons immédiatement que notre vue serait profondément réaliste et réalisable si l'on pouvait fonder une Caisse populaire, dans la majorité des

(Suite à la page 3)

FUNERAILLES DE M. E.-W. LARUE

Lundi matin, ont eu lieu, à Notre-Dame du Chemin, les funérailles de M. le notaire E.-W. Larue, décédé samedi dernier, à l'âge de 83 ans. Un grand nombre de parents et d'amis ont reconduit le regretté défunt à sa dernière demeure, en lui faisant un cortège imposant.

Le deuil était conduit par M. Ernest Larue et M. Panet Larue, fils de M. le notaire E.-W. Larue, le major T.-P. Morin, M. Lelotte Lemerle et M. Jean Charlebois, ses beaux-frères. L'hon. sénateur Jules Tessier, M. le notaire Cyrille Tessier, M. Edouard Burroughs et M. C.-M. Larue, ses cousins. Parmi les parents, on remarquait encore M. Wilfrid Auclair, M. J.-W. Auclair, M. Charles Lamerre, M. L. Burroughs, et M. J.-A. Smith.

Une délégation nombreuse des employés de la Douane et une foule d'amis formaient le cortège, remarquait entr'autres MM. J.-E. Lamb, Alexandre Larue, Léon Brunet, Arthur Blouin, J.-A. Beliveau, F.-J. Julien, J. Young, Louis Lanouette, O. Lagacé, L.-A. Rousseau, J.-Elie Morin, P.-A. Desjardins, Jos.-Eug. Lachance, J.-A. La Rochelle, le capitaine Emile Trudel, J.-P. Thomas, A.-R. Timmons, H. Hannan, Ernest St-Pierre, F. Gauthier, S. Rivard, L. Barbeau, M. Massé, Potvin, G. Mathie, J.-A. Maréchal, L.-J. Allaire, L.-A. Filéault, J.-B.-E. Aré, Charles Frémont, R.-A. Drapeau, P.-D. Manseau, Laurier Manseau, J.-E. Cochrane, Arthur Gauthier, J.-M. Gignac, Roland Plante, Roméo Fortier, Roméo Gignac, etc.

À l'église, la levée du corps a été faite par le R. P. Hudon, curé de la paroisse Notre-Dame du Chemin. C'est aussi le père Hudon qui chanta le service funéraire, assisté des RR. P. Sigouin et Roy comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Lefebvre dirigeait, au choeur de l'orgue, la corale paroissiale, et M. Charles Magnan touchait l'orgue.

M. G.-A. Lépine avait la direction des funérailles. Après le service, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Loretteville, dans le lot de famille Panet Larue.

MORT DE M. G.-P. MORISSETTE

M. G.-P. Morissette, marchand de fruits, de Saint-Roch, est décédé lundi à l'âge de 56 ans. M. Morissette a succombé à une longue maladie soufferte avec la plus belle résignation. Entré dans le commerce de fruits il y a près de 40 ans, il y a déployé beaucoup d'activité et était devenu l'un des hommes d'affaires en vue. M. Morissette était aussi de toutes les oeuvres de charité de sa paroisse, et de la Société Saint-Vincent de Paul de Saint-Roch.

M. Morissette laisse dans le deuil son épouse et sept enfants, dont : MM. Henri, Laurent et Paul-Emile. Morissette, madame Jos.-W. Mitchell, mesdemoiselles Yvonne, Carmella et Aurèle Morissette. Il était le frère de M. Napoléon Morissette, de Québec, de mesdames Charles Lebel, Paul Massé et Ernest Ouellet, de Montréal, de madame Jos. Cusson et de mademoiselle Céline Morissette de Québec.

Les funérailles de M. Morissette auront lieu demain matin à 9 heures, en l'église de Saint-Roch.

CHAMBRE DE COMMERCE

L'Assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce aura lieu demain, à 3 hrs p. m.

BANQUET TÄSCHERERU

Un convol spécial laissera St-Jacques à 5 h. 30 et arrivera à toutes les gares jusqu'à la Châte. Les cartes d'admission au banquet devront être présentées au chef du convol comme billet de passage.

Ste-Anne 2.45 h. Château Richer à 6 h. Ange Grélon 6 h. 15. Boisé 6 h. 20.

Le bateau liera St-Laurent à 1 h. p. m. jeudi et retournera vers la même heure vendredi.

R.I.P.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

BOURGIST — La famille de M. Auguste Bourgist, de St-Lambert, Cité de Lévis, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies, à l'occasion de la mort de Mme A. Bourgist, soit par offrandes de messes, tributs, Jorax, visites à la maison ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

NAISSANCES

CAOULTE — M. J. E. Caoulte, marchand de Theford-Jos-Miers et Mme Caoulte née Auréa Demers, de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 30 novembre, et baptisée sous les prénoms de Marie-Monique-Gertrude-Gisèle.

Parrain et marraine M. et Mme J. B. Demers, de Québec, grands-parents de l'enfant.

Porteuse Mme Lavoie garde-malade.

MATTE — M. Henri Matte et Mme Matte, née Marie-Rose Roberge, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 28 novembre et baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Léanne.

Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Roberge de l'Ange-Grélon, grand père et grand-mère de l'enfant.

Porteuse Mme Vve Joseph Matte grand-mère de l'enfant.

FABRIQUES ! FABRIQUES !

Un Système d'éclairage électrique, "Fairbanks Morse" d'une bonne capacité, 110 volts, n'ayant pas servi 3 ans. Le tout en excellente condition. Engin à l'huile crue. Dynamo. Batteries. Tableau de surveillance et d'insertion, le tout à vendre aux meilleures conditions. Vient d'être remblayé par le courant de la Cie d'Énergie Electrique de Montmagny.

Curé de Ste-Anne de la Pocatière.

CE QU'EN DIT "LE DEVOIR"

Un beau calendrier de 1926

Les religieuses du convent St-Joseph, 70, chemin Ste-Foy, Québec, nous adressent le calendrier de Saint-Joseph, 1926, en couleurs, un des plus beaux et des plus complets qui se publient en Amérique, moyennant 50 sous. À l'adresse ci-dessus à Québec. Le calendrier, en 4 couleurs, grand format, gros chiffres, représente la sainte-Famille à Bethléem. Il est très commode.

Nos remerciements pour envoi d'un exemplaire.

LA MAISON C. ROBITAILLE

La maison C. Robitaille est maintenant la seule distributrice du Radio Stromberg-Carlson le seul vrai Neutrodyne à deux contrôles.

RECONNAISSANCE

Position obtenue par l'intercession de St-Joseph avec promesse de faire publier. G. M.

FIANCILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Lucienne Piquet, fille de M. le Dr Jos. Piquet, de Rimouski, avec M. Moïse-J. Gagnon, l. A. de Rimouski, fils de M. Moïse Gagnon, emp. des Postes de Québec. Le mariage aura lieu en janvier.

Elle était Tertière de la Fraternité du St-Sacrement, des Dames de Ste-Anne et de l'Apostolat de la Prière.

Les funérailles auront lieu jeudi le 10 du courant à 9 h 15. Départ de la maison mortuaire, chez son gendre M. J. T. Chénard No 232 rue Crémazie, à 9 heures pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VILLENEUVE — En la paroisse du Sacré-Coeur, le 7 décembre 1925, est décédée, à l'âge de 12 ans, Simone Villeneuve, fille bien-aimée de M. Napoléon Villeneuve, menuisier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 10 du courant à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, No 452 rue Carillon, à 7 h 45 pour l'église du Sacré-Coeur et de la au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REINHARDT — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Rose Reinhardt aura lieu en l'église St-Jean-Baptiste, jeudi le 10ème jour courant à 7 heures A. M.

ORDONNANCE ET SERVICE DES REPAS

PREMIER AUXILIAIRE DES FAMILLES

Nous venons de lire et relire un opuscule d'environ 150 pages qui est destiné, selon nous, à devenir le compagnon indispensable de toute bonne maîtresse de maison. Il contient des renseignements précis et pratiques sur les usages de la bonne compagnie en ce qui concerne l'étiquette à suivre dans les repas de famille et dans les réceptions d'invités. C'est un traité complet sur la matière, fait par une personne de distinction et rédigé en tenant compte des exigences de la haute société du jour. Il ne nous est pas permis de divulguer le nom de l'auteur de cette intéressante et utile monographie, mais nous garantissons qu'on y trouvera tout les caractères de la meilleure éducation et du sens pratique le plus exquis.

À l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, il nous semble qu'une semblable publication vient à son heure et rendrait de réels services dans nos milieux mondains, ou l'on est quelquefois porté à négliger le décorum, l'opulence, à part les détails techniques, comprend l'histoire des usages de table chez divers peuples et rapporte de nombreuses anecdotes aussi plaisantes qu'instructives.

Nous conseillons à nos lecteurs et lecteurs de s'en procurer un exemplaire et d'en acheter quelques autres pour en faire cadeau à leurs connaissances. Ils nous sauront gré de notre avertissement. Le papier, le format et la couverture flexible du livre ne laissent rien à désirer. L'impression en est très nette et la disposition de la matière à lire, entre coupée d'illustrations, permet de trouver aisément, grâce à un index bien fait, le renseignement désiré.

Ce volume se trouve à Québec, aux Librairies Garneau et Prunneau; à Montréal, à la Librairie Beauchemin, à l'Unité, 0.50 Franco, 0.55

RECONNAISSANCE

Remerciements à Gomma Galgani et à Notre-Dame du Perpétuel Secours pour guérison d'un mal d'estomac. Mme O. F.

\$100.00 A GAGNER

Un autre \$100 à tirer le 31 janvier. 10 sous du billet. 3 pour 25 sous. 15 pour \$100. Adressez par lettres recommandées, par chèques ou Bons de Poste à : L'Abbé G. Philippon, ptre. Directeur du Refuge Don-Bosco. Boîte 134. Québec.

AVIS

L'Assemblée générale des Sociétaires de la Caisse Populaire de Québec aura lieu mercredi, le 9 décembre, courant à huit heures P. M. Salle Galerneau, 87 d'Algonquin. Les membres sont instamment priés d'y assister.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

136 pages : 33 articles dont 27 sur des sujets canadiens.

EXTRAITS nombreux et variés de bons auteurs canadiens. Statistiques. Variétés. Bons mots.

178 ILLUSTRATIONS dont

1 très beau hors texte en couleurs
141 reproductions de sujets canadiens
7 reproductions de tableaux ou sculptures de Maîtres
20 dessins à la plume.
29 reproductions de monuments religieux.
50 portraits
44 paysages.

PRIX : 50 sous l'unité, 60 sous franco. \$4.80 la douzaine, port en plus.

PLUS DE LA MOITIÉ DU TIRAGE DÉJÀ VENDUE

Qu'on se hâte de donner sa commande

LE SECRETARIAT DES OEUVRES, 105, rue Ste-Anne, Québec.

TAXI
Bleu-Blanc
Téléphone
2-7133

AVIS
\$1,000 DE RECOMPENSE
La famille Lachance, conjointement avec l'Union des Pilotes de Québec, assurent à quiconque trouvera le corps du pilote Jules Lachance, mort dans l'accident du 8. S. Aldredale, à l'île aux Coudres, payable après identification.

Description: Agé de 44 ans, timbré, châtain, hauteur 5'3", portait habit bleu marin, bottins de drap.

On est prié de communiquer avec le Capt. Nap. Lachance, 16 Dalhousie, Québec, Tél : 2-5082, nuit 2-4161 m., ou à l'Union des Pilotes de Québec, 111 Côte de la Montagne, tél. 5-580; nuit, 6-660.

POUR LA TEMPERANCE

PARAITRA BIENTOT

Inauguration du Monument Quartier.

IVme CROISADE de TEMPERANCE

Sermon de Mgr Camille Roy Discours de l'hon. Thomas CHAPLAIN Documents précieux. (64p)